**Analyse comparée programmes 2016 avec les programmes ajustés 2018**

**Volet 1, 2 et 3 Français – cycle 2**

**Observations générales**

Suppression des éléments de progressivité : en attente des repères annuels produits par la DGESCO

**Codage des différences relevées :**

* en jaune réécriture ou suppression ;
* en vert : déplacement ;

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Cycle 2 français Programmes 2016** | **Ajustements** | **Nos commentaires** |
| **Volet 1 : Les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux**  Apprendre à l’école, c’est interroger le monde. C’est aussi acquérir des langages spécifiques, acquisitions pour lesquelles le simple fait de grandir ne suffit pas. Le cycle 2 couvre désormais la période du CP au CE2 offrant ainsi la durée et la cohérence nécessaires pour des apprentissages progressifs et exigeants.  Au cycle 2, tous les enseignements interrogent le monde. La maitrise des langages, et notamment de la langue française, est la priorité. Au cycle 2, les élèves1 ont le temps d’apprendre.  Les enfants qui arrivent au cycle 2 sont très différents entre eux. Ils ont grandi et ont appris dans des contextes familiaux et scolaires divers qui influencent fortement les apprentissages et leur rythme. La classe s’organise donc autour de reprises constantes des connaissances en cours d’acquisition et si les élèves apprennent ensemble, c’est de façon progressive et chacun à son rythme.  Il s’agit de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de certains élèves (élèves allophones nouvellement arrivés, en situation de handicap, éprouvant des difficultés importantes à entrer dans l’écrit, entrant nouvellement à l’école, etc.) qui nécessitent des aménagements pédagogiques appropriés.  Au cycle 2, le sens et l’automatisation se construisent simultanément. La compréhension est indispensable à l’élaboration de savoirs solides que les élèves pourront réinvestir et l’automatisation de certains savoir-faire est le moyen de libérer des ressources cognitives pour qu’ils puissent accéder à des opérations plus élaborées et à la compréhension. Tous les enseignements sont concernés. En mathématiques par exemple, comprendre les différentes opérations est indispensable à l’élaboration de ces savoirs que les élèves réinvestissent. En parallèle, des connaissances immédiatement disponibles (comme les résultats des tables de multiplication) améliorent considérablement les capacités de « calcul intelligent », où les élèves comprennent ce qu’ils font et pourquoi ils le font. En questionnement du monde, la construction des repères temporels répond à la même logique : leur compréhension liée à un apprentissage explicite permet progressivement de les utiliser spontanément.  Au cycle 2, la langue française constitue l’objet d’apprentissage central. La construction du sens et l’automatisation constituent deux dimensions nécessaires à la maitrise de la langue.  La maitrise du fonctionnement du code phonographique, qui va des sons vers les lettres  et réciproquement, constitue un enjeu essentiel de l’apprentissage du français au cycle 2.  Cependant, l’apprentissage de la lecture nécessite aussi de comprendre des textes narratifs ou documentaires, de commencer à interpréter et à apprécier des textes, en comprenant ce qui parfois n’est pas tout à fait explicite. Cet apprentissage est conduit en écriture et en lecture de façon simultanée et complémentaire. La place centrale donnée à la langue française ne s’acquiert pas au détriment des autres apprentissages.  Bien au contraire, la langue est aussi un outil au service de tous les apprentissages du cycle dans des champs qui ont chacun leur langage. S’approprier un champ d’apprentissage, c’est pouvoir repérer puis utiliser peu à peu des vocabulaires spécifiques. Ce repérage débute au cycle 2, se poursuit et s’intensifie dans les cycles suivants.  La polyvalence des professeurs2 permet de privilégier des situations de transversalité, avec des retours réguliers sur les apprentissages fondamentaux.  Elle permet d’élaborer des projets où les élèves s’emparent de la langue française comme outil de communication, avec de véritables destinataires, en rendant compte de visites, d’expériences, de recherches.  La langue est un moyen pour donner plus de sens aux apprentissages, puisqu’elle construit du lien entre les différents enseignements et permet d’intégrer dans le langage des expériences vécues.  Au cycle 2, on ne cesse d’articuler le concret et l’abstrait. Observer et agir sur le réel, manipuler, expérimenter, toutes ces activités mènent à la représentation qu’elle soit analogique (dessins, images, schématisations), ou symbolique abstraite (nombres, concepts).  Le lien entre familiarisation pratique et élaboration conceptuelle est toujours à construire et reconstruire, dans les deux sens.  Au cycle 2, l’oral et l’écrit sont en décalage important. Ce qu’un élève est capable de comprendre et de produire à l’oral est d’un niveau très supérieur à ce qu’il est capable de comprendre et de produire à l’écrit.  Mais l’oral et l’écrit sont très liés, et au cours du cycle 2, les élèves ont accès à l’écrit structuré, en production et lecture-compréhension.  Dans tous les enseignements, les élèves apprennent que parler ou écrire, c’est à la fois traduire ce qu’on pense et respecter des règles, c’est être libre sur le fond et contraint sur la forme.  Ce décalage entre oral et écrit est particulièrement important dans l’apprentissage des langues vivantes.  Le cycle 2 contribue à mettre en place les jalons en vue d’un premier développement de la compétence des élèves dans plusieurs langues, d’abord à l’oral.  L’enseignement et l’apprentissage d’une langue vivante, étrangère ou régionale, doivent mettre les élèves en position de s’exercer dans la langue, de réfléchir sur la langue et sur les processus et stratégies qu’ils mobilisent en situation.  Le travail sur la langue et celui sur la culture sont indissociables. Au cycle 2, les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale. En dehors de l’école, dans leurs familles ou ailleurs, les enfants acquièrent des connaissances dans de nombreux domaines: social (règles, conventions, usages), physique (connaissance de son corps, des mouvements), de la langue orale et de la culture.  Ces connaissances préalables à l’enseignement, acquises de façon implicite, sont utilisées comme fondements des apprentissages explicites. Elles sont au cœur des situations de prise de conscience, où l’élève se met à comprendre ce qu’il savait faire sans y réfléchir et où il utilise ses connaissances intuitives comme ressources pour contrôler et évaluer sa propre action (par ex. juger si une forme verbale est correcte, appréhender une quantité, raisonner logiquement).  Au cycle 2, on apprend à réaliser les activités scolaires fondamentales, que l’on retrouve dans plusieurs enseignements et qu’on retrouvera tout au cours de la scolarité : résoudre un problème, comprendre un document, rédiger un texte, créer ou concevoir un objet. Les liens entre ces diverses activités scolaires fondamentales seront mis en évidence par les professeurs, qui souligneront les analogies entre les objets d’étude (par exemple, résoudre un problème mathématique / mettre en œuvre une démarche d’investigation en sciences / comprendre et interpréter un texte en français / recevoir une œuvre en arts) pour mettre en évidence les éléments semblables et les différences. Sans une prise en main de ce travail par les professeurs, seuls quelques élèves découvrent par eux-mêmes les modes opératoires de ces activités scolaires fondamentales et les relations qui les caractérisent.  Au cycle 2, on justifie de façon rationnelle.  Les élèves, dans le contexte d’une activité, savent non seulement la réaliser mais expliquer pourquoi ils l’ont réalisée de telle manière.  Ils apprennent à justifier leurs réponses et leurs démarches en utilisant le registre de la raison, de façon spécifique aux enseignements : on ne justifie pas de la même manière le résultat d’un calcul, la compréhension d’un texte, l’appréciation d’une œuvre ou l’observation d’un phénomène naturel.  Peu à peu, cette activité rationnelle permet aux élèves de mettre en doute, de critiquer ce qu’ils ont fait, mais aussi d’apprécier ce qui a été fait par autrui.  L’éducation aux métiers et à l’information permet de préparer l’exercice du jugement et de développer l’esprit critique. | **Volet 1 : Les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)**      Apprendre à l’école, c’est interroger le monde. C’est aussi acquérir des langages spécifiques, acquisitions pour lesquelles le simple fait de grandir ne suffit pas. Le cycle 2 couvre la période du CP au CE2, offrant ainsi la durée et la cohérence nécessaires pour des apprentissages progressifs et exigeants.  Au cycle 2, tous les enseignements interrogent le monde. La maîtrise des langages, et notamment de la langue française, est centrale.  Au cycle 2, l’acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) est la priorité. L’enseignement doit être particulièrement structuré et explicite. Il s’agit de donner du sens aux apprentissages mais il faut aussi les envisager dans leur progressivité.  Les enfants qui arrivent au cycle 2 sont très différents entre eux. Ils ont grandi et ont appris dans des contextes familiaux et scolaires divers qui influencent fortement les apprentissages et leur rythme. La classe s’organise donc autour de reprises constantes des connaissances en cours d’acquisition et d’une différenciation des apprentissages.  Il s’agit aussi de prendre en compte les besoins éducatifs particuliers de certains élèves (élèves allophones nouvellement arrivés, en situation de handicap, éprouvant des difficultés importantes à entrer dans l’écrit, entrant nouvellement à l’école, etc.) qui nécessitent des aménagements pédagogiques appropriés.  Au cycle 2, le sens et l’automatisation se construisent simultanément. La compréhension est indispensable à l’élaboration de savoirs solides que les élèves pourront réinvestir et l’automatisation de certains savoir-faire est le moyen de libérer des ressources cognitives pour qu’ils puissent accéder à des opérations plus élaborées et à la compréhension. Tous les enseignements sont concernés. En mathématiques par exemple, comprendre les différentes opérations est indispensable à l’élaboration de ces savoirs que les élèves réinvestissent. En parallèle, des connaissances immédiatement disponibles (comme les résultats des tables de multiplication) améliorent considérablement les capacités de « calcul intelligent », où les élèves comprennent ce qu’ils font et pourquoi ils le font. En questionnement du monde, la construction des repères temporels répond à la même logique : leur compréhension liée à un apprentissage explicite permet progressivement de les utiliser spontanément.  Au cycle 2, la langue française constitue l’objet d’apprentissage central. La construction de l’automatisation et du sens constituent deux dimensions nécessaires à la maîtrise de la langue. La maîtrise de l’ensemble des correspondances graphèmes-phonèmes, qui va des lettres ou groupes de lettres vers les sons  et réciproquement, est un enjeu essentiel de l’apprentissage du français.  La lecture fluide, qui doit être acquise au CP, est la condition indispensable à la bonne compréhension des textes. Le travail de lecture est constamment mené en lien avec l’écriture et progressivement avec le vocabulaire, la grammaire et l’orthographe  La langue est un outil au service de tous les apprentissages.  La polyvalence des professeurs permet de favoriser les croisements entre les domaines d’enseignement, avec des retours réguliers sur les apprentissages fondamentaux.  Elle permet d’élaborer des projets où les élèves s’emparent de la langue française comme outil de communication, d’abord à l’oral puis à l’écrit, avec de véritables destinataires, en rendant compte de visites, d'expériences, de recherches.  Au cycle 2, on articule le concret et l’abstrait. Observer et agir, manipuler, expérimenter, toutes ces activités mènent à la représentation, qu’elle soit analogique (dessins, images, schématisations) ou symbolique, abstraite (nombres, concepts).  Au cycle 2, l’oral et l’écrit sont en décalage important. Ce qu’un élève est capable de comprendre et de produire à l’oral est d’un niveau très supérieur à ce qu’il est capable de comprendre et de produire à l'écrit.  Mais l’oral et l’écrit sont très liés et, dès le CP, les élèves ont accès à des écrits, en production et en lecture.  Le décalage entre oral et écrit est particulièrement important dans l’apprentissage des langues vivantes.  Le cycle 2 contribue à mettre en place les jalons en vue d’un premier développement de la compétence des élèves dans plusieurs langues, d’abord à l’oral.  L'enseignement et l’apprentissage d'une langue vivante, étrangère ou régionale, doivent mettre les élèves en position de s'exercer dans la langue et de réfléchir sur la langue.  Le travail sur la langue et celui sur la culture sont indissociables. Au cycle 2, les connaissances intuitives tiennent encore une place centrale. En dehors de l’école, dans leurs familles ou ailleurs, les enfants acquièrent des connaissances dans de nombreux domaines : social (règles, conventions, usages), physique (connaissance de son corps, des mouvements), de la langue orale et de la culture.  Ces connaissances contribuent aux fondements des apprentissages. L’élève est encouragé à comprendre ce qu’il sait et sait faire ainsi qu’à utiliser sa réflexion lors des temps d’apprentissage.  Au cycle 2, on apprend à réaliser les activités scolaires fondamentales que l’on retrouve dans plusieurs enseignements et qu’on retrouvera tout au cours de la scolarité : résoudre un problème, lire et comprendre un document, rédiger un texte, créer ou concevoir un objet. Les liens entre ces diverses activités scolaires fondamentales seront mis en évidence par les professeurs qui en souligneront les analogies,  par exemple : résoudre un problème mathématique, mettre en œuvre une démarche d’investigation en sciences, comprendre et interpréter un texte en français, recevoir une œuvre en arts.  Au cycle 2, on apprend à justifier de façon rationnelle.  Les élèves, dans le contexte d’une activité, savent la réaliser mais aussi expliquer pourquoi et comment ils l’ont réalisée.  Ils apprennent à justifier leurs réponses et leurs démarches.  Ceci permet aux élèves de mettre en doute, de critiquer ce qu’ils ont fait, mais aussi d’apprécier ce qui a été fait par eux-mêmes ou par autrui.  L’éducation aux médias et à l’information permet de préparer l’exercice du jugement et de développer l’esprit critique | La « priorité » passe de « la maîtrise des langages » (dont la langue française) à « l’acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) ». Il y a donc resserrement sur les compétences de base au détriment d’un projet ambitieux d’appropriation des langages par tous les élèves, langages comme outils d’exploration, de compréhension, d’expression et d’action sur soi et sur le monde.  Ces quatre « priorités » de « l’école de la confiance » (lire, écrire, compter, respecter autrui) de JM Blanquer n’ont pas été définies par la communauté éducative (CSP, instances…) mais par le seul ministre.  « Apprendre ensemble » (notion de collectif apprenant) disparaît en même temps que la notion de « rythmes de chacun », pour être remplacés par la « différenciation ». Il y a à la fois individualisation des apprentissages (« différenciation ») et normalisation du rythme d’apprentissage en opposition à ce que permettent les cycles. Pour conserver l’articulation entre rythmes différents et apprentissages collectifs :  Passage de sons vers lettres à lettres vers sons (cf, Lire-Ecrire : pas d’impact).  Cet ajustement repose sur l’affirmation que la compréhension naît essentiellement d’un décodage fluide. Dans l’état actuel de la recherche comme dans ce qui fait consensus dans la communauté éducative, rien ne permet d’affirmer que la compréhension repose uniquement sur le décodage.  La lecture fluide « doit être acquise au CP » : ce nouvel objectif, d’une part, rend de fait secondaires toutes les autres dimensions de la lecture, et crée d’autre part, une mise en difficulté des élèves confrontés à une norme que certains ne pourront pas atteindre dans le temps donné.  Est supprimée la dimension de « vocabulaires spécifiques », dont le repérage permet l’appropriation de différents champs d’apprentissage.  Remplacement de « situations de transversalité » à privilégier, par « croisements entre les domaines d’enseignement » à favoriser. Il y a recentrage sur une approche « disciplinaire » au détriment de ce que permet le 1er degré : la transversalité, qui donne sens aux savoirs et compétences enseignés, favorise le transfert des connaissances à des situations variées. De ce fait, la transversalité permet une réelle appropriation des connaissances, alors que les difficultés de nombreux élèves proviennent du fait de rattacher une connaissance à une situation précise. Cela est particulièrement vrai pour les élèves des classes populaires.  Si le lien à construire entre concret et abstrait est conservé, ce qui est supprimé est le lien entre ce qui est familier, donc appartenant à la culture de l’élève, et ce qui relève de l’élaboration conceptuelle. Ne plus s’appuyer sur la culture familiale pour construire des connaissances complexes met essentiellement en difficulté les élèves des classes populaires.  « écrit structuré » remplacé par « des écrits » ; « lecture-compréhension » remplacé par « lecture ».  Disparition des règles à maîtriser dans le but de parvenir à exprimer une pensée libre.  Ces ajustements sont des appauvrissements.  Suppression de l’activité réflexive pour comprendre, en situation, les processus et stratégies mobilisés.  Les connaissances intuitives, mais aussi la culture familiale des élèves, ne sont plus le point d’appui central pour construire une démarche réflexive (elles étaient « fondements des apprentissages explicites »). Les ajustements réduisent la démarche d’explicitation et de construction de la réflexivité, au fait « d’utiliser sa réflexion ». Les simplifications contenues dans les ajustements portent sur des compétences qui manquent particulièrement aux élèves les plus éloignés a priori des codes scolaires. L’école doit au contraire permettre à tous les enfants de construire les compétences les plus discriminantes.  Programmes : lire = comprendre. Ajustements : on peut « lire » ET « comprendre ».  Les ajustements suppriment « Sans une prise en main de ce travail par les professeurs, seuls quelques élèves découvrent par eux-mêmes les modes opératoires de ces activités scolaires fondamentales et les relations qui les caractérisent. » L’école ne doit pas renvoyer à l’univers familial des compétences scolaires nécessaires tout au long de la scolarité. C’est un choix discriminant pour les élèves des classes populaires.  Apprendre à utiliser les différents registres de raisonnement est nécessaire pour maîtriser les codes scolaires et être en situation de réussite. C’est un savoir discriminant que l’école doit rendre accessible à tous les élèves.  Se sentir fier de ses propres productions fait partie de l’estime de soi, levier important de réussite. |
| **Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun**  **Domaine 1 / Les langages pour penser et communiquer**  Comprendre, s’exprimer en utilisant la langue française à l’oral et à l’écrit  Au cycle 2, l’apprentissage de la langue française s’exerce à l’oral, en lecture et en écriture. L’acquisition d’une aisance à l’oral, l’accès à la langue écrite en réception et en production s’accompagnent de l’étude du fonctionnement de la langue et permettent de produire des énoncés oraux maitrisés, des écrits simples, organisés, ponctués, de plus en plus complexes et de commencer à exercer une vigilance orthographique.  Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. Toutefois, «Questionner le monde», les arts plastiques comme l’éducation musicale, en proposant de s’intéresser à des phénomènes naturels, des formes et des représentations variées, fournissent l’occasion de les décrire, de les comparer, et de commencer à manipuler, à l’oral comme à l’écrit, des formes d’expression et un lexique spécifiques.  Comprendre, s’exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant une langue régionale Le cycle 2 est le point de départ de l’enseignement des langues étrangères et régionales qui doit faire acquérir aux élèves le niveau A1 des compétences langagières orales (écouter / prendre part à une conversation / s’exprimer oralement en continu) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).  En français, le rapprochement avec la langue vivante étudiée en classe permet de mieux ancrer la représentation du système linguistique : comparaisons occasionnelles avec le français, sur les mots, l’ordre des mots, la prononciation. La rencontre avec la littérature est aussi un moyen de donner toute leur place aux apprentissages culturels, en utilisant la langue étrangère ou régionale aussi bien que le français (albums bilingues…). Le travail dans plusieurs autres enseignements, en particulier l’éducation musicale ou encore l’éducation physique et sportive contribue à sensibiliser les élèves à la dimension culturelle.  Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques Les mathématiques participent à l’acquisition des langages scientifiques : compréhension du système de numération, pratique du calcul, connaissance des grandeurs. Les représentations symboliques transcrivent l’observation, l’exploration et le questionnement des objets et de la réalité du monde. Dans l’enseignement «Questionner le monde», les activités de manipulation, de mesures, de calcul, à partir d’expériences simples utilisent pleinement les langages scientifiques. La familiarisation avec un lexique approprié et précis, permet la lecture, l’exploitation et la communication de résultats à partir de représentations variées d’objets, de phénomènes et d’expériences simples (tableaux, graphiques simples, cartes, schémas, frises chronologiques…). L’éducation physique et sportive, permet de mettre en relation l’espace vécu et l’espace représenté: dans les activités d’orientation en lien avec la géométrie (repérage dans l’espace, sur un quadrillage, déplacements) ; dans les activités d’athlétisme où sont convoqués les grandeurs et les mesures, et des calculs divers sur les longueurs, les durées, ou dans les jeux collectifs (calculs de résultats, scores) etc.  Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages des arts et du corps Tous les enseignements concourent à développer les capacités à s’exprimer et à communiquer. L’initiation à différentes formes de langages favorise les interactions sociales : en français, pour comprendre et produire des messages oraux ; en arts plastiques et en éducation musicale, pour réaliser une production, la présenter, s’exprimer sur sa propre production, celle de ses pairs, sur l’art, comparer quelques œuvres d’arts plastiques ou musicales, exprimer ses émotions ; en éducation physique et sportive, notamment dans le cadre du développement des activités à visée artistique et esthétique, pour s’exprimer et communiquer, en reproduisant ou en créant des actions, en les proposant à voir, en donnant son avis.  **Domaine 2 / Les méthodes et outils pour apprendre**  Tous les enseignements concourent à développer les compétences méthodologiques pour améliorer l’efficacité des apprentissages et favoriser la réussite de tous les élèves. Savoir apprendre une leçon ou une poésie, utiliser des écrits intermédiaires, relire un texte, une consigne, utiliser des outils de référence, fréquenter des bibliothèques et des centres de documentation pour rechercher de l’information, utiliser l’ordinateur…sont autant de pratiques à acquérir pour permettre de mieux organiser son travail. Coopérer et réaliser des projets convoquent tous les enseignements.  La démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production. Le parcours d’éducation artistique et culturelle (PEAC) qui se développe tout au long de la scolarité permet des croisements disciplinaires, notamment ceux liés au corps (danse en lien avec l’éducation physique et sportive, théâtre en lien avec le français).  Dans tous les enseignements, et en particulier dans le champ «Questionner le monde», la familiarisation aux techniques de l’information et de la communication contribue à développer les capacités à rechercher l’information, à la partager, à développer les premières explicitations et argumentations et à porter un jugement critique.  En français, extraire des informations d’un texte, d’une ressource documentaire, permet de répondre aux interrogations, aux besoins, aux curiosités ; la familiarisation avec quelques logiciels (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d’écriture collaborative…) aide à rédiger et à se relire.  En mathématiques, mémoriser, utiliser des outils de référence, essayer, proposer une réponse, argumenter, vérifier sont des composantes de la résolution de problèmes simples de la vie quotidienne. En langues vivantes étrangères et régionales, utiliser des supports écrits ou multimédia, papiers ou numériques, culturellement identifiables développe le gout des échanges. Les activités d’écoute et de production se nourrissent des dispositifs et réseaux numériques. Les arts plastiques et l’éducation musicale tirent profit des recherches sur Internet dans le cadre du travail sur l’image, de la recherche d’informations pour créer et représenter et de la manipulation d’objets sonores. La fréquentation et l’utilisation régulières des outils numériques au cycle 2, dans tous les enseignements, permettent de découvrir les règles de communication numérique et de commencer à en mesurer les limites et les risques.  **Domaine 3 / La formation de la personne et du citoyen**  L’accès à des valeurs morales, civiques et sociales se fait à partir de situations concrètes, de confrontations avec la diversité des textes et des œuvres dans tous les enseignements et plus particulièrement dans l’enseignement moral et civique.  Cet enseignement  vise à faire comprendre pourquoi et comment sont élaborées les règles, à en acquérir le sens, à connaitre le droit dans et hors de l’école. Confronté à des dilemmes moraux simples, à des exemples de préjugés, à des réflexions sur la justice et l’injustice, l’élève est sensibilisé à une culture du jugement moral : par le débat, l’argumentation, l’interrogation raisonnée, l’élève acquiert la capacité d’émettre un point de vue personnel, d’exprimer ses sentiments, ses opinions, d’accéder à une réflexion critique, de formuler et de justifier des jugements. Il apprend à différencier son intérêt particulier de l’intérêt général. Il est sensibilisé à un usage responsable du numérique. Dans le cadre de l’enseignement «Questionner le monde», les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en développant un comportement responsable vis-à-vis de l’environnement et de la santé.  L’expression de leurs sentiments et de leurs émotions, leur régulation, la confrontation de ses perceptions à celles des autres s’appuient également sur l’ensemble des activités artistiques, sur l’enseignement du français et de l’éducation physique et sportive. Ces enseignements nourrissent les gouts et les capacités expressives, fixent les règles et les exigences d’une production individuelle ou collective, éduquent aux codes de communication et d’expression, aident à acquérir le respect de soi et des autres, affutent l’esprit critique. Ils permettent aux élèves de donner leur avis, d’identifier et de remplir des rôles et des statuts différents dans les situations proposées ; ils s’accompagnent de l’apprentissage d’un lexique où les notions de droits et de devoirs, de protection, de liberté, de justice, de respect et de laïcité sont définies et construites.  Débattre, argumenter rationnellement, émettre des conjectures et des réfutations simples, s’interroger sur les objets de la connaissance, commencer à résoudre des problèmes notamment en mathématiques en formulant et en justifiant ses choix développent le jugement et la confiance en soi.  Les langues vivantes étrangères et régionales participent à la construction de la confiance en soi lorsque la prise de parole est accompagnée, étayée et respectée. Cet enseignement permet l’acceptation de l’autre et alimente l’acquisition progressive de l’autonomie. Tous les enseignements concourent à développer le sens de l’engagement et de l’initiative principalement dans la mise en œuvre de projets individuels et collectifs, avec ses pairs ou avec d’autres partenaires.  **Domaine 4 / Les systèmes naturels et les systèmes techniques**  «Questionner le monde» constitue l’enseignement privilégié pour formuler des questions, émettre des suppositions, imaginer des dispositifs d’exploration et proposer des réponses. Par l’observation fine du réel, dans trois domaines, le vivant, la matière et les objets, la démarche d’investigation permet d’accéder à la connaissance de quelques caractéristiques du monde vivant, à l’observation et à la description de quelques phénomènes naturels et à la compréhension des fonctions et des fonctionnements d’objets simples.  Différentes formes de raisonnement commencent à être mobilisées (par analogie, par déduction logique, par inférence…) en fonction des besoins. Étayé par le professeur, l’élève s’essaie à expérimenter, présenter la démarche suivie, expliquer, démontrer, exploiter et communiquer les résultats de mesures ou de recherches, la réponse au problème posé en utilisant un langage précis. Le discours produit est argumenté et prend appui sur des observations et des recherches et non sur des croyances. Cet enseignement développe une attitude raisonnée sur la connaissance, un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l’environnement, de sa santé à travers des gestes simples et l’acquisition de quelques règles simples d’hygiène relatives à la propreté, à l’alimentation et au sommeil, la connaissance et l’utilisation de règles de sécurité simples.  La pratique du calcul, l’acquisition du sens des opérations et la résolution de problèmes élémentaires en mathématiques permettent l’observation, suscitent des questionnements et la recherche de réponses, donnent du sens aux notions abordées et participent à la compréhension de quelques éléments du monde. L’enseignement des arts plastiques permet lui aussi d’aborder sous un angle différent les objets et la matière lors de la conception et de la réalisation d’objets. L’imagination et la créativité sont convoquées lors de la modélisation de quelques objets dans la sphère artistique, culturelle ou esthétique ou dans la sphère technologique comme des circuits électriques simples, en se fondant sur l’observation et quelques connaissances scientifiques ou techniques de base.  L’enseignement moral et civique dans son volet « culture de l’engagement » participe pleinement à la construction du futur citoyen dans le cadre de l’école et de la classe.  Respecter ses engagements, travailler en autonomie et coopérer, s’impliquer dans la vie de l’école et de la classe constituent les premiers principes de responsabilité individuelle et collective.  **Domaine 5 / Les représentations du monde et l’activité humaine**  Le travail mené au sein des enseignements artistiques dans une nécessaire complémentarité entre la réception et la production, permet à l’élève de commencer à comprendre les représentations du monde. Comprendre la diversité des représentations dans le temps et dans l’espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine et de la littérature de jeunesse adaptées au cycle 2, complète cette formation. Cette compréhension est favorisée lorsque les élèves utilisent leurs connaissances et leurs compétences lors de la réalisation d’actions et de productions individuelles, collectives, plastiques et sonores, à visée expressive, esthétique ou acrobatique, lors de la conception et de la création d’objets dans des situations problématisées. Ils peuvent inventer des histoires en manipulant et en jouant de stéréotypes, produire des œuvres en s’inspirant de ses expériences créatives, de techniques abordées en classe, d’œuvres rencontrées. Les enseignements «Questionner le monde», mathématiques et l’éducation physique et sportive mettent en place les notions d’espace et de temps.  Se repérer dans son environnement proche, s’orienter, se déplacer, le représenter, identifier les grands repères terrestres, construire des figures géométriques simples, situer des œuvres d’art d’époques différentes, effectuer des parcours et des déplacements lors d’activités physiques ou esthétiques, participent à l’installation des repères spatiaux. Les repères temporels aident à appréhender et apprendre les notions de continuité, de succession, d’antériorité et de postériorité, de simultanéité. Commencer à repérer quelques évènements dans un temps long, prendre conscience de réalités ou d’évènements du passé et du temps plus ou moins grand qui nous en sépare vise à une première approche de la chronologie. La répétition des évènements et l’appréhension du temps qui passe permet une première approche des rythmes cycliques. Plus particulièrement, le champ «Questionner le monde» permet également de construire progressivement une culture commune, dans une société organisée, évoluant dans un temps et un espace donnés : découverte de l’environnement proche et plus éloigné, étude de ces espaces et de leurs principales fonctions, comparaison de quelques modes de vie et mise en relation des choix de transformation et d’adaptation aux milieux géographiques. L’enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, dans sa dimension culturelle, contribue à faire comprendre d’autres modes de vie. | **Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun**  **Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer**  Comprendre, s’exprimer en utilisant la langue française à l’oral et à l’écrit  Au cycle 2, l’apprentissage de la langue française s’exerce à l’oral, en lecture et en écriture. L’acquisition d’une aisance à l’oral, l’accès à la langue écrite en réception et en production s’accompagnent de l’étude du fonctionnement de la langue et permettent de produire des énoncés oraux maîtrisés, des écrits simples, organisés, ponctués, de plus en plus complexes et de commencer à exercer une vigilance orthographique.  Tous les enseignements concourent à la maîtrise de la langue. Toutefois, « Questionner le monde », les arts plastiques comme l’éducation musicale, en proposant de s’intéresser à des phénomènes naturels, des formes et des représentations variées, fournissent l’occasion de les décrire, de les comparer, et de commencer à manipuler, à l’oral comme à l’écrit, des formes d’expression et un lexique spécifiques.  Comprendre, s’exprimer en utilisant une langue étrangère et le cas échéant une langue régionale Le cycle 2 est le point de départ de l’enseignement des langues étrangères et régionales qui doit faire acquérir aux élèves le niveau A1 des compétences langagières orales (écouter/prendre part à une conversation/s’exprimer oralement en continu) du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL).  En français, le rapprochement avec la langue vivante étudiée en classe permet de mieux ancrer la représentation du système linguistique : comparaisons occasionnelles avec le français, sur les mots, l’ordre des mots, la prononciation.  La rencontre avec la littérature est aussi un moyen de donner toute leur place aux apprentissages culturels, en utilisant la langue étrangère ou régionale aussi bien que le français (albums bilingues…). Le travail dans plusieurs autres enseignements, en particulier l’éducation musicale ou encore l’éducation physique et sportive, contribue à sensibiliser les élèves à la dimension culturelle.    Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques Les mathématiques participent à l’acquisition des langages scientifiques : compréhension du système de numération, pratique du calcul, connaissance des grandeurs. Les représentations symboliques transcrivent l’observation, l’exploration et le questionnement des objets et de la réalité du monde. Dans l’enseignement « Questionner le monde », les activités de manipulation, de mesures, de calcul, à partir d’expériences simples utilisent pleinement les langages scientifiques. La familiarisation avec un lexique approprié et précis, permet la lecture, l’exploitation et la communication de résultats à partir de représentations variées d’objets, de phénomènes et d’expériences simples (tableaux, graphiques simples, cartes, schémas, frises chronologiques…). L’éducation physique et sportive permet de mettre en relation l’espace vécu et l’espace représenté : dans les activités d’orientation en lien avec la géométrie (repérage dans l’espace, sur un quadrillage, déplacements) ; dans les activités d’athlétisme où sont convoqués les grandeurs et les mesures, et des calculs divers sur les longueurs, les durées, ou dans les jeux collectifs (calculs de résultats, scores) etc.    Comprendre, s’exprimer en utilisant les langages des arts et du corps Tous les enseignements concourent à développer les capacités à s’exprimer et à communiquer. L’initiation à différentes formes de langages favorise les interactions sociales : en français, pour comprendre et produire des messages oraux ; en arts plastiques et en éducation musicale, pour réaliser une production, la présenter, s’exprimer sur sa propre production, celle de ses pairs, sur l’art, comparer quelques œuvres d’arts plastiques ou musicales, exprimer ses émotions ; en éducation physique et sportive, notamment dans le cadre du développement des activités à visée artistique et esthétique, pour s’exprimer et communiquer, en reproduisant ou en créant des actions, en les proposant à voir, en donnant son avis.  **Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre**  Tous les enseignements concourent à développer les compétences méthodologiques pour améliorer l’efficacité des apprentissages et favoriser la réussite de tous les élèves. Savoir apprendre une leçon ou une poésie, utiliser des écrits intermédiaires, relire un texte, une consigne, utiliser des outils de référence, fréquenter des bibliothèques et des centres de documentation pour rechercher de l’information, utiliser l’ordinateur… sont autant de pratiques à acquérir pour permettre de mieux organiser son travail. Coopérer et réaliser des projets convoquent tous les enseignements.  La démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production.  Dans tous les enseignements, et en particulier dans le champ « Questionner le monde », la familiarisation aux techniques de l’information et de la communication contribue à développer les capacités à rechercher l’information, à la partager, à développer les premières explicitations et argumentations et à porter un jugement critique.  En français, extraire des informations d’un texte, d’une ressource documentaire permet de répondre aux interrogations, aux besoins, aux curiosités ; la familiarisation avec quelques logiciels (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d'écriture collaborative…) aide à rédiger et à se relire.  En mathématiques, mémoriser, utiliser des outils de référence, essayer, proposer une réponse, argumenter, vérifier sont des composantes de la résolution de problèmes simples de la vie quotidienne. En langues vivantes étrangères et régionales, utiliser des supports écrits ou multimédia, papiers ou numériques, culturellement identifiables développe le goût des échanges. Les activités d’écoute et de production se nourrissent des dispositifs et réseaux numériques. Les arts plastiques et l’éducation musicale tirent profit des recherches sur internet dans le cadre du travail sur l’image, de la recherche d’informations pour créer et représenter et de la manipulation d’objets sonores. La fréquentation et l’utilisation régulières des outils numériques au cycle 2, dans tous les enseignements, permet de découvrir les règles de communication numérique et de commencer à en mesurer les limites et les risques.  **Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen**  L’accès à des valeurs morales, civiques et sociales se fait à partir de situations concrètes, de confrontations avec la diversité des textes et des œuvres dans tous les enseignements et plus particulièrement dans l’enseignement moral et civique.  Cet enseignement poursuit trois finalités intimement liées entre elles : respecter autrui ; acquérir et partager les valeurs de la République ; construire une culture civique. Il vise à faire comprendre pourquoi et comment sont élaborées les règles, à en acquérir le sens, à connaître le droit dans et hors de l’école. Confronté à des exemples de préjugés, à des réflexions sur la justice et l’injustice, l’élève est sensibilisé à une culture du jugement moral : par le débat, l’argumentation, l’interrogation raisonnée,  l’élève acquiert la capacité d’émettre un point de vue personnel, d’exprimer ses sentiments, ses opinions, d’accéder à une réflexion critique, de formuler et de justifier des jugements. Il apprend à différencier son intérêt particulier de l’intérêt général. Il est sensibilisé à un usage responsable du numérique. Dans le cadre de l’enseignement « Questionner le monde », les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en développant un comportement responsable vis-à-**vis** de l’environnement et de la santé.  L’expression de leurs sentiments et de leurs émotions, leur régulation, la confrontation de leurs perceptions à celles des autres s’appuient également sur l’ensemble des activités artistiques, sur l’enseignement du français et de l’éducation physique et sportive. Ces enseignements nourrissent les goûts et les capacités expressives, fixent les règles et les exigences d’une production individuelle ou collective, éduquent aux codes de communication et d’expression, aident à acquérir le respect de soi et des autres, affûtent l’esprit critique. Ils permettent aux élèves de donner leur avis, d’identifier et de remplir des rôles et des statuts différents dans les situations proposées ; ils s’accompagnent de l’apprentissage d’un lexique où les notions de droits et de devoirs, de protection, de liberté, de justice, de respect et de laïcité sont définies et construites.  Débattre, argumenter rationnellement, émettre des conjectures et des réfutations simples, s’interroger sur les objets de la connaissance, commencer à résoudre des problèmes notamment en mathématiques en formulant et en justifiant ses choix développent le jugement et la confiance en soi.  Les langues vivantes étrangères et régionales participent à la construction de la confiance en soi lorsque la prise de parole est accompagnée, étayée et respectée. Cet enseignement permet l’acceptation de l’autre et alimente l’acquisition progressive de l’autonomie. Tous les enseignements concourent à développer le sens de l’engagement et de l’initiative, principalement dans la mise en œuvre de projets individuels et collectifs, avec ses pairs ou avec d’autres partenaires.  **Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques**  « Questionner le monde » constitue l’enseignement privilégié pour formuler des questions, émettre des suppositions, imaginer des dispositifs d’exploration et proposer des réponses. Par l’observation fine du réel dans trois domaines, le vivant, la matière et les objets, la démarche d’investigation permet d’accéder à la connaissance de quelques caractéristiques du monde vivant, à l’observation et à la description de quelques phénomènes naturels et à la compréhension des fonctions et des fonctionnements d’objets simples.  Différentes formes de raisonnement commencent à être mobilisées (par analogie, par déduction logique, par inférence…) en fonction des besoins. Étayé par le professeur, l’élève s’essaie à expérimenter, présenter la démarche suivie, expliquer, démontrer, exploiter et communiquer les résultats de mesures ou de recherches, la réponse au problème posé en utilisant un langage précis. Le discours produit est argumenté et prend appui sur des observations et des recherches et non sur des croyances. Cet enseignement développe une attitude raisonnée sur la connaissance, un comportement responsable vis-à-vis des autres, de l’environnement, de sa santé à travers des gestes simples et l’acquisition de quelques règles simples d’hygiène relatives à la propreté, à l’alimentation et au sommeil, la connaissance et l’utilisation de règles de sécurité simples.  La pratique du calcul, l’acquisition du sens des opérations et la résolution de problèmes élémentaires en mathématiques permettent l’observation, suscitent des questionnements et la recherche de réponses, donnent du sens aux notions abordées et participent à la compréhension de quelques éléments du monde. L’enseignement des arts plastiques permet lui aussi d’aborder sous un angle différent les objets et la matière lors de la conception et de la réalisation d’objets. L’imagination et la créativité sont convoquées lors de la modélisation de quelques objets dans la sphère artistique, culturelle ou esthétique ou dans la sphère technologique comme des circuits électriques simples, en se fondant sur l’observation et quelques connaissances scientifiques ou techniques de base.  L’enseignement moral et civique  participe pleinement à la construction du futur citoyen dans le cadre de l’école et de la classe.  Respecter ses engagements, travailler en autonomie et coopérer, s’impliquer dans la vie de l’école et de la classe constituent les premiers principes de responsabilité individuelle et collective.  **Domaine 5 Les représentations du monde et l’activité humaine**  Le travail mené au sein des enseignements artistiques dans une nécessaire complémentarité entre la réception et la production permet à l’élève de commencer à comprendre les représentations du monde. Comprendre la diversité des représentations dans le temps et dans l’espace à travers quelques œuvres majeures du patrimoine et de la littérature de jeunesse adaptées au cycle 2 complète cette formation. Cette compréhension est favorisée lorsque les élèves utilisent leurs connaissances et leurs compétences lors de la réalisation d’actions et de productions individuelles, collectives, plastiques et sonores, à visée expressive, esthétique ou acrobatique, lors de la conception et de la création d’objets dans des situations problématisées. Ils peuvent inventer des histoires en manipulant et en jouant de stéréotypes, produire des œuvres en s’inspirant de leurs expériences créatives, de techniques abordées en classe, d’œuvres rencontrées. Les enseignements « Questionner le monde », mathématiques et éducation physique et sportive mettent en place les notions d’espace et de temps. Se repérer dans son environnement proche, s’orienter, se déplacer, le représenter, identifier les grands repères terrestres, construire des figures géométriques simples, situer des œuvres d’art d’époques différentes, effectuer des parcours et des déplacements lors d’activités physiques ou esthétiques, participent à l’installation des repères spatiaux. Les repères temporels aident à appréhender et apprendre les notions de continuité, de succession, d’antériorité et de postériorité, de simultanéité. Commencer à repérer quelques événements dans un temps long, prendre conscience de réalités ou d’événements du passé et du temps plus ou moins grand qui nous en sépare vise à une première approche de la chronologie. La répétition des événements et l’appréhension du temps qui passe permet une première approche des rythmes cycliques. Plus particulièrement, le champ « Questionner le monde » permet également de construire progressivement une culture commune, dans une société organisée, évoluant dans un temps et un espace donnés : découverte de l’environnement proche et plus éloigné, étude de ces espaces et de leurs principales fonctions, comparaison de quelques modes de vie et mise en relation des choix de transformation et d’adaptation aux milieux géographiques. L’enseignement des langues vivantes étrangères et régionales, dans sa dimension culturelle, contribue à faire comprendre d’autres modes de vie. | La suppression du « parcours d’éducation artistique et culturelle » est le prétexte à la suppression des croisements disciplinaires, qui permettent de donner sens aux apprentissages.  Suppression de la notion de « dilemmes moraux simples », qui fondent le libre arbitre.  Suppression de la « culture de l’engagement » qui valorise la citoyenneté active. |
| **Volet 3 : Les enseignements Français**  À l’école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l’usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l’écrit et commencé à en produire. L’acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l’attention aux régularités de la langue et un premier entrainement aux gestes essentiels de l’écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.  L’enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l’entrée dans tous les enseignements et leurs langages  L’intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d’assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Comme en maternelle, l’oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l’objet de séances d’enseignement spécifiques. Les activités de lecture et d’écriture sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes.  Afin de conduire chaque élève à une identification des mots sure et rapide, des activités systématiques permettent d’installer et de perfectionner la maitrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement.  Deux éléments sont particulièrement importants pour permettre aux élèves de progresser : la répétition, la régularité voire la ritualisation d’activités langagières d’une part, la clarification des objets d’apprentissage et des enjeux cognitifs des tâches afin qu’ils se représentent ce qui est attendu d’eux d’autre part.  Pour l’étude de la langue, une approche progressive fondée sur l’observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des exercices nombreux, ces connaissances sont également exploitées – vérifiées et consolidées – en situation d’expression orale ou écrite et de lecture. | **Volet 3 : Les enseignements Français**  À l'école maternelle, les élèves ont développé des compétences dans l’usage du langage oral et appris à parler ensemble, entendu des textes et appris à les comprendre, découvert la fonction de l’écrit et commencé à écrire. L’acquisition de vocabulaire, la conscience phonologique et la découverte du principe alphabétique, l’attention aux régularités de la langue et un premier entraînement aux gestes essentiels de l’écriture leur ont donné des repères pour poursuivre les apprentissages en français.  L’enseignement du français consolide les compétences des élèves pour communiquer et vivre en société, structure chacun dans sa relation au monde et participe à la construction de soi ; il facilite l’entrée dans tous les enseignements et leurs langages.  L’intégration du CE2 au cycle 2 doit permettre d’assurer des compétences de base solides en lecture et en écriture pour tous les élèves. Durant ce cycle, un apprentissage explicite du français est organisé à raison de plusieurs séances chaque jour. Comme en maternelle, l’oral, travaillé dans une grande variété de situations scolaires, fait l’objet de séances spécifiques d'enseignement. Les activités de lecture et d'écriture, de grammaire, d'orthographe et de vocabulaire sont quotidiennes et les relations entre elles permanentes.  Afin de conduire chaque élève à une identification sûre et rapide des mots, des activités systématiques permettent d’acquérir et de perfectionner la maîtrise du code alphabétique et la mémorisation des mots. Les démarches et stratégies permettant la compréhension des textes sont enseignées explicitement.  Deux éléments sont particulièrement importants pour permettre aux élèves de progresser : d’une part, la répétition, la régularité et la ritualisation d’activités de lecture et d’expression orale et écrite ; d’autre part, la clarification des objets d’enseignement et des enjeux d’apprentissage afin qu’ils se représentent ce qui est attendu  d’eux.  L’étude de la langue est une dimension essentielle de l’enseignement du français. Elle conditionne l’aptitude à s’exprimer à l’écrit et à l’oral, la réussite dans toutes les disciplines, l’insertion sociale. Elle doit être l’objet d’un enseignement spécifique, rigoureux et explicite.  Une approche progressive, fondée sur l’observation et la manipulation des énoncés et des formes, leur classement et leur transformation, conduit à une première structuration de connaissances qui seront consolidées au cycle suivant ; mises en œuvre dans des séances spécifiques et dans de nombreux exercices d’entraînement, ces connaissances sont également exploitées – vérifiées, consolidées, automatisées – en situation d’expression orale ou écrite et de lecture. | Notion de besoin de temps remise en cause  pour permettre aux élèves de progresser ils ont besoin de clarification des objets d’apprentissage et des enjeux cognitifs des tâches afin qu’ils se représentent ce qui est attendu d’eux  l'étude de la langue devient un objet d'étude à part et n'est plus un point d'appui intégré au travail de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture  à nouveau l'étude de la langue se détache d'une approche intégrée, instauration de séances spécifiques et d'exercices d’entraînement et d'automatisation |
| **Compétences travaillées**  comprendre et s'exprimer à l'oral  » Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte.  » Dire pour être entendu et compris.  » Participer à des échanges dans des situations diversifiées.  » Adopter une distance critique par rapport au langage produit.  Domaines du socle : 1, 2, 3  Lire  Identifier des mots de manière de plus en plus aisée.  » Comprendre un texte.  » Pratiquer différentes formes de lecture.  » Lire à voix haute.  » Contrôler sa compréhension  Domaines du socle : 1, 5  Ecrire  Copier de manière experte.  » Produire des écrits.  » Réviser et améliorer l’écrit qu’on a produit. Domaine du socle : 1  Comprendre le fonctionnement de la langue  Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit.  » Mémoriser et se remémorer l’orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu.  » Identifier les principaux constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique.  » Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques.  » Orthographier les formes verbales les plus fréquentes.  » Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d’utilisation ; s’en servir pour mieux comprendre.  » Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris. Domaines du socle : 1, 2 | **Compétences travaillées**  comprendre et s'exprimer à l'oral  Écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par un adulte.   Dire pour être entendu et compris.   Participer à des échanges dans des situations diverses.   Adopter une distance critique par rapport au langage produit  Domaines du socle : 1, 2, 3  Lire  Identifier des mots de manière de plus en plus aisée.   Comprendre un texte et contrôler sa compréhension.     Pratiquer différentes formes de lecture.   Lire à voix haute.  Domaines du socle : 1, 5  Ecrire  Copier.   Écrire des textes en commençant à s’approprier une démarche.  Réviser et améliorer l’écrit qu’on a produit  Domaine du socle : 1  Comprendre le fonctionnement de la langue  Passer de l’oral à l’écrit.   Construire le lexique.   S’initier à l’orthographe lexicale.     Se repérer dans la phrase simple.   Maîtriser l’orthographe grammaticale de base.  Domaines du socle : 1, 2 | Pourquoi avoir fusionné ?  Attention que le plaisir de lire ne soit pas empêché par un découpage systématique pour vérifier la compréhension  le terme « écrire » laisse planer une ambiguïté  produire c'est s'autoriser à créer et donc permettre aux élèves d'écrire librement pour construire des compétences. Attention il ne faudrait pas qu’écrire sous entende écrire « correctement tout de suite », empêchant le travail tâtonné.  construire le lexique hors contexte n'a pas de sens, abandon de la notion de sens  est éliminé de nouveau ce qui peut faire sens, pourtant c'est ce qui aide à construire les repères  on remplace la compréhension par l'automatisation, sont supprimées les mise en relations qui permettent de faire sens  r |
| **gage oral**  Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d’être actifs dans les échanges verbaux, de s’exprimer, d’écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. L’attention du professeur portée à la qualité et à l’efficacité du langage oral des élèves et aux interactions verbales reste soutenue en toute occasion durant le cycle. Son rôle comme garant de l’efficacité des échanges en les régulant reste important tout au long du cycle, les élèves ayant besoin d’un guidage pour apprendre à débattre.  Développer la maîtrise de l’oral suppose d’accepter essais et erreurs dans le cadre d’une approche organisée qui permette d’apprendre à produire des discours variés, adaptés et compréhensibles permettant ainsi à chacun de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées à un entrainement explicite de pratiques langagières spécifiques (raconter, décrire, expliquer ; prendre part à des interactions) gagnent à être incluses dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l’explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.  Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l’écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l’accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu’ils pourront réutiliser | **Langage oral**  Une première maîtrise du langage oral permet aux élèves d’être actifs dans les échanges verbaux, de s’exprimer, d’écouter en cherchant à comprendre les apports des pairs, les messages ou les textes entendus, de réagir en formulant un point de vue ou une proposition, en acquiesçant ou en contestant. Le professeur veille à la pertinence et à la qualité du langage oral des élèves en toutes occasions durant le cycle. Il est le garant de la régulation des échanges et d’un guidage expert pour apprendre aux élèves à débattre.    Développer la maîtrise de l’oral suppose d’accepter les essais et les erreurs dans le cadre d’une approche qui permet à chaque élève de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles et ainsi de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées spécifiquement à la pratique explicite de l’oral (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) gagnent à être intégrées dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l’explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte.  Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont essentielles pour mieux maîtriser l’écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l’accès à un oral plus formel et mieux structuré. La lecture à haute voix, la diction ou la récitation de textes permettent de compléter la compréhension du texte en lecture. La mémorisation de textes (poèmes notamment, extraits de pièces de théâtre qui seront joués) constitue un appui pour l’expression personnelle en fournissant aux élèves des formes linguistiques qu'ils pourront réutiliser. | Les interactions verbales entre les élèves qui motivent les échanges et sont sources de construction de compétences disparaissent.  disparition apprendre à produire au profit de produire : la notion de progressivité pour chaque élève disparaît. |
| **Attendus de fin de cycle**  Conserver une attention soutenue lors de situations d’écoute ou d’interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension.  Dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l’objet du propos et des interlocuteurs.  Pratiquer avec efficacité les formes de discours attendues – notamment, raconter, décrire, expliquer– dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe.  Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément…). | Conserver une attention soutenue lors de situations d’écoute ou d’échanges et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension.  Dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l’objet du propos et des interlocuteurs.  Pratiquer les formes de discours attendues – notamment, raconter, décrire, expliquer– dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe.  Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément…). |  |
| **Connaissances et compétences associées**  **Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs) ou des textes lus par un adulte (lien avec la lecture)**  Maintien d’une attention orientée en fonction du but.  Repérage et mémorisation des informations importantes ; enchainement mental de ces informations.  Mobilisation des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.  Attention portée au vocabulaire et à la mémorisation.  Repérage d’éventuelles difficultés de compréhension.  **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève**  Activités requérant l’écoute attentive de messages ou de consignes adressées par un adulte ou par un pair.  Audition de textes lus, d’explications ou d’informations données par un adulte. Répétition, rappel ou reformulation de consignes; récapitulation d’informations, de conclusions.  Récapitulation des mots découverts lors de l’audition de textes ou de messages. Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, mots clés, connecteurs, etc.) ; une relation peut être faite avec les situations d’écoute en langue vivante étrangère ou régionale.  **Dire pour être entendu et compris, en situation d’adresse à un auditoire ou de présentation de textes (lien avec la lecture)**  Prise en compte des récepteurs ou interlocuteurs.  Mobilisation de techniques qui font qu’on est écouté (articulation, débit, volume de la voix, intonation, posture, regard, gestualité…). » Organisation du discours.  Mémorisation des textes (en situation de récitation, d’interprétation).  Lecture (en situation de mise en voix de textes).    **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève**  Jeux sur le volume de la voix, la tonalité, le débit, notamment pour préparer la mise en voix de textes (expression des émotions en particulier).  Rappel de récits entendus ou lus.  Présentation des conclusions tirées d’une séance d’apprentissage, d’une lecture documentaire, avec réutilisation du vocabulaire découvert en contexte.  Présentation de travaux à ses pairs.  Présentation d’un ouvrage, d’une œuvre. Justification d’un choix, d’un point de vue.  Préparation d’une lecture à voix haute.  Lecture après préparation d’un texte dont les pairs ne disposent pas.  Enregistrement et écoute ou visionnement de sa propre prestation ou d’autres prestations. | **Écouter pour comprendre des messages oraux (adressés par un adulte ou par des pairs) ou des textes lus par un adulte (lien avec la lecture**  **Connaissances et compétences associées**  Maintenir une attention orientée en fonction du but. -  Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens. -  Mobiliser des références culturelles nécessaires pour comprendre le message ou le texte.    Mémoriser le vocabulaire entendu dans les textes.  Repérer d’éventuelles difficultés de compréhension  **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  Écoute attentive de messages ou de consignes adressées par un adulte ou par un pair.  Audition de textes lus, d'explications ou d'informations données par un adulte.  Répétition, rappel ou reformulation de consignes ; récapitulation d'informations, de conclusions.  Récapitulation des mots découverts lors de l'audition de textes ou de messages.  Explicitation des repères pris pour comprendre (intonation, mots clés, connecteurs, etc.) ; une relation peut être faite avec les situations d’écoute en langue vivante étrangère ou régionale  **Dire pour être entendu et compris, en situation d’adresse à un auditoire ou de présentation de textes (lien avec la lecture)**  **Connaissances et compétences associées**  Prendre en compte des récepteurs ou interlocuteurs.  Mobiliser des techniques qui font qu’on est écouté  Organiser son discours.  Mémoriser des textes.  Lire à haute voix.  **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  Jeux sur le volume de la voix, la tonalité, le débit, l’articulation, notamment pour préparer la mise en voix de textes (expression des émotions en particulier).  Jeux sur la posture, le regard et la gestuelle.  Rappel de récits entendus ou lus.  Présentation des conclusions tirées d’une séance d’apprentissage, d’une lecture documentaire, avec réutilisation du vocabulaire découvert en contexte.  Présentation de travaux à ses pairs.  Présentation d’un ouvrage, d'une œuvre. Justification d'un choix, d'un point de vue. Récitation et interprétation de textes.  Préparation d’une lecture à voix haute.  Lecture après préparation d’un texte dont les pairs ne disposent pas.  Enregistrement et écoute ou visionnement de sa propre prestation ou d’autres prestations | systématisation injustifiée  l’élève passe d'une écoute rendue nécessaire par son activité à une écoute passive  est-ce à dire que les mises en voix par la théâtralisation par exemple ne sont plus envisagées ? |
|  |  |  |
| **Participer à des échanges dans des situations diversifiées (séances d’apprentissage, régulation de la vie de la classe)**  Respect des règles régulant les échanges. Conscience et prise en compte des enjeux. Organisation du propos.  Moyens de l’expression (vocabulaire, organisation syntaxique, enchainements…).  **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève**  Prise en charge de rôles bien identifiés dans les interactions, notamment les débats.  Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (ce que l’on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments). | **Participer à des échanges dans des situations diverses (séances d’apprentissage, régulation de la vie de la classe)**  **Connaissances et compétences associées**  Respecter des règles organisant les échanges.  Prendre conscience et tenir compte des enjeux.  Organiser son propos.  Utiliser le vocabulaire mémoris**é**  **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  Prise en charge de rôles bien identifiés dans les échanges, notamment dans les débats. Préparation individuelle ou à plusieurs des éléments à mobiliser dans les échanges (ce que l’on veut dire, comment on le dira, recherche et tri des arguments, ...). | On supprime l'organisation syntaxique et les enchaînements au profit de la mémorisation du vocabulaire, réduction des compétences travaillées pour s'exprimer |
| **Adopter une distance critique par rapport au langage produit**  Règles régulant les échanges ; repérage du respect ou non de ces règles dans les propos d’un pair, aide à la reformulation.  Prise en compte de règles explicites établies collectivement.  Autocorrection après écoute (reformulations).  **Exemples de situations, d’activités et de ressources pour l’élève**  Participation à l’élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales.  Mises en situation d’observateurs (« gardiens des règles ») ou de co-évaluateurs (avec le professeur) dans des situations variées d’exposés, de débats, d’échanges.  Élaboration d’un aide-mémoire avant une prise de parole (première familiarisation avec cette pratique). | **Adopter une distance critique par rapport au langage produit**  **Connaissances et compétences associées**  Repérer le respect ou non des règles organisant les échanges dans les propos d'un pair.  Prendre en compte des règles explicites établies collectivement.  Se corriger après écoute.  **Exemples de situations, d’activités et d’outils pour l’élève**  Participation à l’élaboration collective de règles, de critères de réussite concernant des prestations orales.  Reformulation de propos.  Implication des élèves dans l’observation et l’évaluation des productions orales de leurs pairs, dans des situations variées (exposés, débats, échanges, …).  Élaboration d’un aide-mémoire avant une prise de parole (première familiarisation avec cette pratique). | Disparition de l'aide à la reformulation, on ne peut pas s’arrêter aux constats des insuffisances |
| **Repères de progressivité**  À l’issue de la scolarité à l’école maternelle, la diversité des compétences langagières à l’oral reste forte. Certains élèves ont encore besoin d’entrainements alors que d’autres sont à l’aise dans la plupart des situations ; la différenciation est indispensable, les interactions entre pairs plus ou moins habiles étant favorables aux progrès des uns et des autres.  Il est difficile de déterminer des étapes distinctes durant le cycle 2 ; la progressivité doit être recherchée dans une évolution des variables de mise en situation :  la régulation voire le guidage de l’adulte peuvent être forts au CP et devront décroitre sans jamais faire défaut à ceux qui en ont besoin ;  dans les interactions, la taille du groupe d’élèves impliqués directement, réduite au CP, s’élargira ; au CE2, des interactions performantes doivent pouvoir s’installer avec la classe entière ;  les sujets autour desquels l’écoute ou les échanges sont organisés sont proches des expériences des élèves au CP et s’en éloignent progressivement tout en restant dans le registre de la culture partagée ou à partager par la classe ; la préparation des prises de parole devient progressivement plus exigeante (précision du lexique, structuration du propos) et peut s’appuyer sur l’écrit à partir du moment où les élèves ont acquis une certaine aisance avec la lecture et la production d’écrits. | Ont disparu | Le retrait des repères de progressivité deux interprétations possible :   * soit cette suppression renforce la notion de cycle ce que nous approuvons * soit ils ont vocation à être remplacés par des repères annuels.   Dans ce 2ème cas opposition du SNUipp  les repères de progressivité relèvent des apprentissages de l'élève alors que les repères annuels sont extérieurs à la classe, à l'élève, ils indiquent ce qui doit être fait au détriment des rythmes différents d'apprentissage des élèves |
| **Lecture et compréhension de l’écrit**  Lecture et écriture sont deux activités intimement liées dont une pratique bien articulée consolide l’efficacité. Leur acquisition s’effectue tout au long de la scolarité, en interaction avec les autres apprentissages ; néanmoins, le cycle 2 constitue une période déterminante.  Au terme des trois années qui constituent désormais ce cycle, les élèves doivent avoir acquis une première autonomie dans la lecture de textes variés, adaptés à leur âge.  La pratique de ces textes les conduit à élargir le champ de leurs connaissances, à accroitre les références et les modèles pour écrire, à multiplier les objets de curiosité ou d’intérêt, à affiner leur pensée.  Au cours du cycle 2, les élèves continuent à pratiquer des activités sur le code dont ils ont eu une première expérience en GS. Ces activités doivent être nombreuses et fréquentes.  Ce sont des « gammes» indispensables pour parvenir à l’automatisation de l’identification des mots.  L’identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques : copie, restitution différée, encodage ;  écrire est l’un des moyens d’apprendre à lire.  L’augmentation de la quantité de lecture, les lectures réitérées ou la lecture de textes apparentés conduisent à une automatisation progressive. L’aisance dans l’identification des mots rend plus disponible pour accéder à la compréhension.  La compréhension est la finalité de toutes les lectures. Dans la diversité des situations de lecture, les élèves sont conduits à identifier les buts qu’ils poursuivent et les processus à mettre en œuvre. Ces processus sont travaillés à de multiples occasions, mais toujours de manière explicite grâce à l’accompagnement du professeur, à partir de l’écoute de textes lus par celui-ci, en situation de découverte guidée puis autonome de textes plus simples ou à travers des exercices réalisés sur des extraits courts.  La lecture collective d’un texte permet l’articulation entre les processus d’identification des mots et l’accès au sens des phrases. Elle s’accompagne d’activités de reformulation et de paraphrase qui favorisent l’accès à l’implicite et sont l’occasion d’apports de connaissances lexicales et encyclopédiques  La lecture à voix haute est un exercice complexe qui sollicite des habiletés multiples.  Pratiquée selon diverses modalités, elle concourt à l’articulation entre code et sens et permet aux élèves de se familiariser avec la syntaxe de l’écrit.  L’entrainement à la lecture fluide contribue aussi à l’automatisation des processus d’identification des mots  La fréquentation d’œuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d’auteurs… Cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature de jeunesse et à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre). Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.  Les lectures autonomes sont encouragées : les élèves empruntent régulièrement des livres qui correspondent à leurs propres projets de lecteurs ; un dispositif est prévu pour parler en classe de ces lectures personnelles.  La lecture met à l’épreuve les premières connaissances acquises sur la langue, contribue à l’acquisition du vocabulaire ; par les obstacles qu’ils font rencontrer, les textes constituent des points de départ ou des supports pour s’interroger sur des mots inconnus, sur l’orthographe de mots connus, sur des formes linguistiques | Lecture et compréhension de l’écrit  Lecture et écriture sont deux activités intimement liées dont une pratique bien articulée consolide l’efficacité. Leur acquisition s’effectue tout au long de la scolarité, en relation avec les autres apprentissages ; néanmoins, le cycle 2 constitue une période déterminante.  Au CP, les élèves parviennent à un déchiffrage aisé et à une automatisation de l’identification des mots pour acquérir, au cours des trois années du cycle, une réelle autonomie dans la lecture de textes variés, dont les textes informatifs, adaptés à leur âge.  La pratique de ces textes les conduit à élargir le champ de leurs connaissances, à accroître les références et les modèles pour écrire, à multiplier les objets de curiosité ou d'intérêt, à affiner leur pensée.  Au CP, les élèves pratiquent, de manière concentrée dans le temps, des activités sur le code de l’écrit dont ils ont eu une première expérience en GS.  Il s’agit pour les élèves d’associer lettres ou groupes de lettres et sons, d’établir des correspondances entre graphèmes et phonèmes. L’apprentissage systématique de ces correspondances est progressivement automatisé à partir de phrases et de textes que les élèves sont capables de déchiffrer. Ces activités de lecture, menées conjointement aux activités d’écriture, doivent être régulières et structurées.  Ce sont des « gammes » indispensables pour parvenir à l’automatisation de l'identification des mots à la fin de l’année.  L’automatisation du code alphabétique doit être complète à la fin du CP    L’identification des mots écrits est soutenue par un travail de mémorisation de formes orthographiques : copie, restitution différée, aptitude à transcrire les sons en lettres.  Écrire est l’un des moyens d’apprendre à lire, en lien avec le vocabulaire, la grammaire, l’orthographe et la compréhension.  La multiplicité des entraînements, sous diverses formes, conduit à une automatisation progressive.  La compréhension est la finalité de toutes les lectures. Dans la diversité des situations de lecture, les élèves sont conduits à identifier les buts qu'ils poursuivent et les processus à mettre en œuvre. Ces processus sont travaillés à de multiples occasions, mais toujours de manière explicite grâce à l'accompagnement du professeur, à partir de l'écoute de textes lus par celui-ci, en situation de découverte guidée, puis autonome, de textes simples ou à travers des exercices réalisés sur des extraits courts.  La lecture collective d’un texte permet l'articulation entre les processus d'identification des mots et l'accès au sens des phrases. Elle s’accompagne d'activités de reformulation qui favorisent l’accès à l’implicite et sont l’occasion d’apports de connaissances lexicales dans des domaines variés (via la diversité des lectures proposées aux élèves)  La lecture à voix haute est une activité centrale pour développer la fluidité et l’aisance de la lecture. Cet exercice sollicite des habiletés multiples.  Pratiquée selon diverses modalités, elle concourt à l’articulation entre l’identification des mots écrits et la compréhension, et permet aux élèves d’aborder de manière explicite la syntaxe de l’écrit.  La fréquentation d’œuvres complètes (lectures offertes ou réalisées par les élèves eux-mêmes, en classe ou librement) permet de donner des repères autour de genres, de séries, d'auteurs, ... Cinq à dix œuvres sont étudiées par année scolaire du CP au CE2. Ces textes sont empruntés à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et à la littérature de jeunesse. Les textes et ouvrages donnés à lire aux élèves sont adaptés à leur âge, du point de vue de la complexité linguistique, des thèmes traités et des connaissances à mobiliser.  Les lectures personnelles ou lectures de plaisir sont encouragées sur le temps scolaire, elles sont choisies librement : les élèves empruntent régulièrement des livres qui répondent à leurs goûts ; un dispositif est prévu pour rendre compte en classe de ces lectures personnelles qui pourront constituer au sein de la famille un objet d’échange.  La lecture met à l’épreuve les premières connaissances acquises sur la langue, contribue à l'acquisition du vocabulaire ; par les obstacles qu’ils font rencontrer, les textes constituent des points de départ ou des supports pour s'interroger sur des mots inconnus, sur l’orthographe de mots connus, sur des formes linguistiques. | Au CP, le déchiffrage est asséné comme préalable à la compréhension. L'identification des mots ne peut-être « automatisée » en un an, c'est une construction dynamique qui doit se poursuivre sur plusieurs années en alliant travail sur le lexique, la morphologie, le sens des phrases et du texte.  Les activités sur le code ne doivent pas être conduites à partir de textes entièrement déchiffrables par les élèves sous peine d'enfermer l'apprentissage de la lecture dans une application de règles. Les textes entièrement déchiffrables sont fastidieux et trop peu motivants pour les élèves.  Ex : La sole séchée a alléché la souris.  fin d'année : remise en cause des temps différents d'apprentissage des élèves. Si pas atteint redoublement ? Dossier MDPH ?  Entraînements et automatisation précèdent l'accès aux textes variés  L'aisance dans la lecture ne peut être possible  que si l'élève comprend ce qu'il lit.  La lecture à voix haute n'est plus considérée comme un aboutissement mais comme un préalable pour comprendre. |
| **Attendus de fin de cycle**  Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaitre des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.  Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.  Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d’une demi-page ; participer à une lecture dialoguée après préparation. | Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaitre des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.  Lire et comprendre des textes variés adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.  Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d’une demi-page (1400 à 1500 signes) ; participer à une lecture dialoguée après préparation.  Lire au moins 5 à 10 œuvres en classe par an | Possible si les œuvres sont supports de travail de lecture et d'écriture |
| **Identifier des mots de manière de plus en plus aisée (lien avec l’écriture : décodage associé à l’encodage)**  Discrimination auditive fine et analyse des constituants des mots (conscience phonologique).  Discrimination visuelle et connaissance des lettres.  Correspondances graphophonologiques; combinatoire (construction des syllabes simples et complexes).  Mémorisation des composantes du code. » Mémorisation de mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers.  **Exemple et ressources**  Manipulations et jeux permettant de travailler sur l’identification et la discrimination des phonèmes.  Copie de mots et, surtout, encodage de mots construits avec les éléments du code appris.  Activités nombreuses et fréquentes sur le code :  exercices, « jeux », notamment avec des outils numériques, permettant de fixer des correspondances, d’accélérer les processus d’association de graphèmes en syllabes, de décomposition et recomposition de mots.  Utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe, notamment comme aides pour écrire. | **Identifier des mots de manière de plus en plus aisée**  **Connaissances et compétences associées**  En lien avec l'écriture : décodage associé à l'encodage, l’analyse de la langue et le vocabulaire  Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots (conscience phonologique).  Savoir discriminer de manière visuelle et connaître les noms des lettres et les sons qu'elles produisent  Établir les correspondances graphophonologiques ; combinatoire (produire des syllabes simples et complexes).  Mémoriser les composantes du code.  Mémoriser des mots fréquents (notamment en situation scolaire) et irréguliers.  **Exemples et outils**  Manipulations et jeux de tri et de distinction permettant de travailler sur l'identification et la discrimination des phonèmes : trouver, isoler, segmenter, remplacer des phonèmes.  Copie de mots et, surtout, encodage (transcription des sons en lettres) de mots construits avec les éléments du code appris.  Activités régulières et fréquentes sur le code (très concentrées sur les périodes 1, 2 et 3 du CP) : exercices, « jeux » de correspondance des graphèmes/phonèmes, notamment avec des outils numériques, permettant de fixer des correspondances, d'accélérer les processus d'association de graphèmes en syllabes, de décomposition et recomposition de mots.  Lecture à voix haute de syllabes, puis de mots.  Dictée de syllabes et écriture autonome avec correction immédiate de l’enseignant.  Utilisation des manuels ou/et des outils élaborés par la classe, notamment comme aides pour écrire.  Dictée quotidienne diversifiées | Discrimination visuelle à travailler de manière spécifique sans le mettre en lien systématiquement avec leur correspondance sonore, l'éducation de l’œil (conscience orthographique) est à nouveau ramené au son  conception étapiste, le travail sur les syllabes est rendu central alors que l'objectif est l'identification des mots.  La dictée est une modalité de travail comme une autre ne peut être imposé |
| **Comprendre un texte (lien avec l’écriture)**  Mobilisation de la compétence de décodage.  Mise en œuvre (guidée puis autonome) d’une démarche pour découvrir et comprendre un texte  (parcourir le texte de manière rigoureuse et ordonnée ;  identifier les informations clés et relier ces informations ;  identifier les liens logiques et chronologiques ; mettre en relation avec ses propres connaissances affronter des mots inconnus ; formuler des hypothèses…).  Mobilisation des expériences antérieures de lecture et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages-types, des scripts…).  Mobilisation de connaissances lexicales et de connaissances portant sur l’univers évoqué par les textes.  **Exemples et ressources**  Deux types de situation pour travailler la compréhension :  textes lus par le professeur ou un autre adulte expert (enregistrement), comme en maternelle mais sur des textes un peu plus complexes ;  découverte de textes plus accessibles que les précédents (plus courts, plus aisés à décoder surtout en début de cycle, plus simples du point de vue de la langue et des référents culturels). Variété des textes travaillés et de leur présentation (texte complet ; textes à trous ; texte-puzzle…).  Pratique régulière d’activités permettant la compréhension d’un texte :  activités individuelles :  recherche et surlignage d’informations ;  écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations variées ; repérage de mots de liaison...  activités en collaboration : échanges guidés par le professeur, justifications (texte non visible alors).  Activités variées guidées par le professeur permettant aux élèves de mieux comprendre les textes :  réponses à des questions,  paraphrase, reformulation,  titres de paragraphes,  rappel du récit (« racontage »),  représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral…). | **Comprendre un texte et contrôler sa compréhension**  **Connaissances et compétences associées**  En lien avec l'écriture  Savoir mobiliser la compétence de décodage.  Mettre en œuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche explicite pour découvrir et comprendre un texte.  Savoir parcourir le texte de manière rigoureuse.  Être capable de faire des inférences.  Savoir mettre en relation sa lecture avec les éléments de sa propre culture.  Savoir mobiliser ses expériences antérieures de lecture (lien avec les lectures personnelles, les expériences vécues et des connaissances qui en sont issues (sur des univers, des personnages types).  Savoir mobiliser des champs lexicaux portant sur l'univers évoqué par les textes.    **Exemples et outils**  Deux entrées pour travailler la compréhension :  Lecture réalisée par l’élève de phrases ou de textes déchiffrables.  Lecture par l’adulte de textes longs (ou enregistrés), comme à l’école maternelle mais sur des textes un peu plus complexes ;  puis peu à peu sur des textes que l’élève peut entièrement décoder. L’élève interprète oralement les textes comme mode d’accès possible à la compréhension.    Pratique régulière d'activités permettant la compréhension d'un texte :  activités individuelles :  - recherche et justifications (surlignage d'informations dans le texte, …) ;  - écriture en relation avec le texte ; repérage des personnages et de leurs désignations variées ;  - repérage de mots de liaison ;  - fluence en lecture ;  - activités de collaboration : échanges guidés par le professeur, justifications (texte non visible).    Activités variées guidées par le professeur permettant aux élèves de mieux comprendre les textes :  - reformulation, rappel du récit  - réponses à des questions,  - titres de paragraphes,  - caractérisation des personnages,  - représentations diverses (dessin, mise en scène avec marionnettes ou jeu théâtral...).    Variété des textes travaillés (et notamment des textes informatifs).  Le texte lu ou entendu favorise l’étude du vocabulaire en contexte : substitution, transformation, suppression ; approche de l’étymologie des mots. Reformulation. Mobilisation des connaissances dans des dictées.  Savoir contrôler sa compréhension  Savoir justifier son interprétation ou ses réponses, s’appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.  Être capable de formuler ses difficultés, d’esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l’aide.  Maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture).  **Exemples et outils**  Entraînements à la compréhension, apprentissage explicite des stratégies de compréhension.  Justification des réponses (interprétation, informations trouvées, ...), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses. | réduit la compréhension au déchiffrage, les phrases et les textes travaillés doivent pouvoir comporter des parties non immédiatement déchiffrables,  ex : aucune (veut dire même pas un même pas une, si on passe uniquement par le déchiffrage on passe à côté du sens)  ne peut et ne doit se pratiquer que sur des textes compris par les élèves, c'est un préalable à une lecture à haute voix aisée |
| **Pratiquer différentes formes de lecture »** Mobilisation de la démarche permettant de comprendre.  Prise en compte des enjeux de la lecture notamment :  lire pour réaliser quelque chose ;  lire pour découvrir ou valider des informations sur… ;  lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour…  Mobilisation des connaissances lexicales en lien avec le texte lu.  Repérage dans des lieux de lecture (bibliothèque de l’école ou du quartier notamment).  Prise de repères dans les manuels, dans des ouvrages documentaires.  **Exemples et ressources**  Diversité des situations de lecture:  lecture fonctionnelle, notamment avec les écrits scolaires : emploi du temps, consignes, énoncés de problèmes, outils gardant trace des connaissances structurées, règles de vie ;  lecture documentaire : manuels, ouvrages spécifiques, encyclopédies adaptées à leur âge ; texte éventuellement accompagné d’autres formes de représentation ; supports numériques possibles ;  lecture de textes de fiction, de genres variés : extraits et œuvres intégrales.  Fréquentation de bibliothèques.  Lecture « libre » favorisée et valorisée ; échanges sur les livres lus, tenue de journal de lecture ou d’un cahier personnel. | **Pratiquer différentes formes de lecture**  Savoir lire en visant différents objectifs :  - lire pour réaliser quelque chose ;  - lire pour découvrir ou valider des informations sur… ;  - lire une histoire pour la comprendre et la raconter à son tour ;  - lire pour enrichir son vocabulaire ;  - lire pour le plaisir de lire.  **Exemples et outils**  Diversité des situations de lecture :  - lecture fonctionnelle, notamment avec les écrits scolaires : emploi du temps, consignes, énoncés de problèmes, outils gardant trace des connaissances structurées, règles de vie, … mais aussi recettes de cuisine, notices pour réaliser divers objets, … ;  - lecture documentaire : manuels, ouvrages spécifiques, encyclopédies adaptées à leur âge, textes accompagnés d'autres formes de représentation, supports numériques, …  - lecture de textes de fiction, de genres variés : extraits et œuvres intégrales.    - Fréquentation de bibliothèques.  - Lecture de plaisir favorisée et valorisée ; échanges sur les livres lus, tenue de journal de lecture ou d'un cahier personnel  – établissement d’un lien avec la famille.  - Lectures comme objets d’échanges, au sein de la classe, à l’extérieur, avec des élèves plus jeunes, des personnes âgées, |  |
| **Lire à voix haute (lien avec le langage oral)**  Mobilisation de la compétence de décodage et de la compréhension du texte.  Identification et prise en compte des marques de ponctuation.  Recherche d’effets à produire sur l’auditoire en lien avec la compréhension (expressivité).  **Exemples et ressources**  Séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer de celles qui portent sur l’expressivité de la lecture. Situations de lecture à voix haute n’intervenant qu’après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte).  Pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs).  Travail d’entrainement à deux ou en petit groupe hétérogène (lire, écouter, aider à améliorer…). Enregistrements (écoute, amélioration de sa lecture). | **Lire à voix haute (lien avec le langage oral)**  Savoir décoder et comprendre un texte.    - Identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte.  - Montrer sa compréhension par une lecture expressive  **Exemples et outils**  Séances de travail visant à développer la vitesse et la fluidité de la lecture, à distinguer de celles qui portent sur l'expressivité de la lecture. Situations de lecture à voix haute n'intervenant qu'après une première découverte des textes, collective ou personnelle (selon le moment du cycle et la nature du texte)  Entraînement régulier à la lecture à voix haute  Entraînement à deux ou en petit groupe homogène (lire, écouter, aider à améliorer, ...). Enregistrements (écoute, amélioration de sa lecture).    Pratiques nombreuses et fréquentes sur une variété de genres de textes à lire et selon une diversité de modalités de lecture à voix haute (individuellement ou à plusieurs) à partager avec d’autres (récitation et interprétation d’un texte littéraire). | limite le travail entre pairs à des groupes de niveau, on se prive apport entre pairs |
| **Contrôler sa compréhension**    Justifications possibles de son interprétation ou de ses réponses ; appui sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.  Repérage de ses difficultés ; tentatives pour les expliquer.  Maintien d’une attitude active et réflexive : vigilance relative à l’objectif (compréhension, buts de la lecture); demande d’aide ; mise en œuvre de stratégies pour résoudre ses difficultés…  **Exemples et ressources**  Échanges constitutifs des entraînements à la compréhension et de l’enseignement explicite des stratégies.  Justification des réponses (interprétation, informations trouvées…), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses. | A été mis avec **Comprendre un texte et contrôler sa compréhension**  Savoir contrôler sa compréhension  Savoir justifier son interprétation ou ses réponses, s’appuyer sur le texte et sur les autres connaissances mobilisées.  Être capable de formuler ses difficultés, d’esquisser une analyse de leurs motifs, de demander de l’aide.  Maintenir une attitude active et réflexive, une vigilance relative à l'objectif (compréhension, buts de la lecture).  **Exemples et outils**  Entraînements à la compréhension, apprentissage explicite des stratégies de compréhension.    Justification des réponses (interprétation, informations trouvées, ...), confrontation des stratégies qui ont conduit à ces réponses. |  |
| **Repères de progressivité**  Les bilans de fin de GS sont à prendre en compte pour organiser une entrée dans le cycle qui valorise les acquis et prenne en compte les besoins ; la diversité des situations ne traduit que rarement de réelles difficultés, elle révèle plutôt des écarts de maturité ou de rythme d’apprentissage qui peuvent évoluer vite.  Au CP est dispensé un enseignement systématique et structuré du code graphophonologique et de la combinatoire en ménageant tout le temps nécessaire aux entrainements pour tous les élèves. Ce travail est associé à des activités d’écriture : encodage pour utiliser les acquis et copie travaillée pour favoriser la mémorisation orthographique. La compréhension des textes est exercée comme en GS sur des textes lus par l’adulte qui sont différents des textes que les élèves apprennent par ailleurs à découvrir en autonomie et à comprendre. Elle est aussi exercée à l’occasion de la découverte guidée, puis autonome, de textes dont le contenu est plus simple. La lecture à voix haute ne concerne à ce niveau que de très courts textes.  Au CE1 et au CE2, les révisions nécessaires à la maitrise du code et les entrainements pour parvenir à une réelle automatisation de l’identification des mots sont mises en place autant que de besoin, toujours en relation avec l’écriture de mots. Progressivement, l’essentiel du temps est accordé à l’apprentissage de la compréhension (travail guidé d’abord, puis guidé ou autonome selon les habiletés des élèves) dans des lectures à visée différente et sur des textes de genres variés. L’entrainement en lecture à voix haute est régulier. Ces activités sont pratiquées en classe où des ateliers peuvent aisément permettre la différenciation, et non pas reportées durant le travail personnel hors de la classe. Elles gagnent à être finalisées par des projets qui permettent aux élèves de valoriser les compétences qu’ils ont acquises (expositions à propos des ouvrages lus ; présentation ou mise en voix de textes sous différentes formes ; rencontres avec d’autres classes autour d’ouvrages lus ; etc.). | Ont disparu |  |
| **Écriture**  En relation avec toutes les autres composantes de l’enseignement de français et en particulier avec la lecture, les élèves acquièrent peu à peu les moyens d’une écriture relativement aisée.  Ayant commencé d’apprendre à écrire (en cursive, au clavier) en GS, ils complètent l’apprentissage du geste graphomoteur non achevé et perfectionnent leurs acquis (sureté et vitesse), automatisant progressivement le tracé normé des lettres.  Ils apprennent à utiliser les fonctions simples d’un traitement de texte, ils manipulent le clavier. De façon manuscrite ou numérique, ils apprennent à copier ou transcrire sans erreur, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche…) en veillant à la mise en page. Les exigences qui s’appliquent à la copie sont justifiées par l’usage réel qui sera fait des messages ou des textes copiés.  Les élèves sont par ailleurs confrontés à des tâches de production d’écrits : production d’une phrase en réponse à une question, production d’une question, élaboration d’une portion de texte ou d’un texte entier.  Ils commencent à identifier les particularités de différents genres de textes à partir de plusieurs textes appartenant à un même genre.  Ils apprennent à écrire des textes de genres divers.  Avec l’aide du professeur, ils établissent les caractéristiques du texte à produire et ses enjeux.  Pour passer à l’écriture, ils s’appuient sur des textes qu’ils ont lus et recueillent des ressources pour nourrir leur production : vocabulaire, thèmes, modes d’organisation mais aussi fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation ; ils s’approprient des stéréotypes à respecter ou à détourner. Avec l’aide du professeur, ils prennent en compte leur lecteur.  Les élèves se familiarisent avec la pratique de la relecture de leurs propres textes pour les améliorer. Cette activité complexe suppose l’expérience préalable de la lecture et de l’amélioration de textes dans une collaboration au sein de la classe sous la conduite du professeur. L’appui sur des remarques toujours bienveillantes relatives au texte initialement produit, sur des échanges avec un pair à propos de ce texte est une étape indispensable avant une activité autonome.  Les élèves développent une attitude de vigilance orthographique, soutenus par le professeur qui répond à leurs demandes d’aide.  Le recours aux outils numériques (traitement de texte avec correcteur orthographique, dispositif d’écriture collaborative…) peut permettre d’alléger la tâche de rédaction et de relecture. | **Écriture**  Par un enseignement structuré, explicite, progressif, et en relation avec toutes les autres composantes de l’enseignement de français, l’expression orale, la lecture, la grammaire et le vocabulaire, les élèves acquièrent les moyens d’une écriture relativement aisée  Apprendre à copier  Ayant commencé d’apprendre à écrire en cursive en grande section, ils complètent l’apprentissage du geste d’écriture non achevé et perfectionnent leurs acquis (sûreté et vitesse), automatisant progressivement le tracé normé des lettres. Quel que soit le niveau d’enseignement, la fréquence, la régularité des situations d'écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Les activités de copie visent à entraîner les élèves aux gestes d’écriture et favorisent la mémorisation orthographique des mots écrits. Au début du cycle 2, le temps que demande toute activité d’écriture pour de jeunes élèves non experts ne doit pas dissuader de lui donner toute sa place tous les jours.  Les élèves apprennent à utiliser les fonctions simples d'un traitement de texte, ils manipulent le clavier. De façon manuscrite ou numérique, ils apprennent à copier ou transcrire sans erreur, depuis des supports variés (livre, tableau, affiche, ...) en veillant à la mise en page. Les exigences qui s’appliquent à la copie sont justifiées par l’usage réel qui sera fait des messages ou des textes copiés.  La rédaction de textes est articulée avec l’apprentissage de la lecture. Il n’est pas nécessaire d’être lecteur pour commencer à écrire, les professeurs s’appuient sur les acquis de l’école maternelle développés notamment dans les essais d’écriture de mots.  La diversité des textes écrits répond à la variété des situations d’apprentissage. C’est le travail conduit avec méthode, explicite et continu sur le cycle, en relation constante avec la lecture et l'étude de la langue, qui fera progresser les élèves, alors que les activités dans lesquelles il s'insère apporteront la matière aux textes écrits.  Des tâches quotidiennes d’écriture sont proposées aux élèves : rédaction d’une phrase en réponse à une question, formulation d’une question, élaboration d'une portion de texte ou d'un texte entier.  Avec l’aide du professeur, ils établissent les caractéristiques du texte et ses enjeux. Ils apprennent à écrire des textes de genres divers. Les élèves prennent plaisir à écrire sous le regard bienveillant de l’enseignant.  Pour passer à l’écriture, ils s’appuient sur des textes qu'ils ont lus et recueillent des ressources pour nourrir leur écrit : vocabulaire, thèmes, modes d'organisation mais aussi fragments à copier, modèles à partir desquels proposer une variation, une expansion ou une imitation ; ils s’approprient des formes et modèles à respecter ou à détourner. Avec l’aide du professeur, ils prennent en compte leur lecteur.  Des exercices d’entraînement à l’écriture développent des automatismes qui permettent de faire progresser les élèves. Pour les élèves encore trop peu autonomes dans l’écriture, leurs propos sont transcrits par l’enseignant  Les élèves se familiarisent avec la pratique de la relecture de leurs propres textes pour les améliorer. Cette activité complexe suppose l’expérience préalable de la lecture et de l’amélioration de textes dans une collaboration au sein de la classe et sous la conduite du professeur. Des remarques toujours bienveillantes faites sur le texte initialement produit, des échanges avec un pair à propos de ce texte sont des appuis efficaces pour construire l’autonomie de l’élève.  Les élèves développent une attitude de vigilance orthographique en faisant le lien avec l’étude de la langue, soutenus par le professeur qui répond à leurs demandes d’aide. | Conception contraignante d'application de règles plutôt que de productions sur lesquelles on revient pour analyser et progresser  l'utilisation du clavier est pertinente  o  encore entraînement et automatismes |
| **Attendus de fin de cycle**  Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d’une dizaine de lignes en respectant la ponctuation, l’orthographe et en soignant la présentation.  Rédiger un texte d’environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire.  Améliorer une production, notamment l’orthographe, en tenant compte d’indications. | Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d’une dizaine de lignes en respectant la mise en page, la ponctuation, l’orthographe et en soignant la présentation.  Rédiger un texte d’environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire.  Améliorer un texte, notamment son orthographe, en tenant compte d’indications. | Même logique que remplace de production d'écrit par écriture |
| **Copier de manière experte (lien avec la lecture)**  Maitrise des gestes de l’écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sureté croissantes.  Correspondances entre diverses écritures des lettres pour transcrire un texte (donné en script et copié en cursive, ou l’inverse pour une copie au clavier).  Stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d’indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.  Lecture (relire pour vérifier la conformité).  Maniement du traitement de texte pour la mise en page de courts textes  **Exemples et ressources**  Activités permettant le perfectionnement des acquis (sureté et vitesse) et complétant l’apprentissage non achevé à l’issue de la maternelle, après explicitations et démonstrations du professeur, avec son guidage aussi longtemps que nécessaire.  Tâches de copie et de mise en page des textes dans des situations variées et avec des objectifs clairs qui justifient les exigences (pouvoir se relire, être lu) : demandes ou informations adressées aux parents ; synthèses d’activités ; outils de référence ; résumés de leçons ; poèmes et chansons à mémoriser ; anthologie personnelle de textes… | **Copier (lien avec la lecture)**  Maîtriser des gestes de l’écriture cursive exécutés avec une vitesse et une sûreté croissantes.  - Transcrire un texte avec les correspondances entre diverses écritures des lettres (scripte  cursive).  - Utiliser des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d’indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.  - Respecter la mise en page des textes proposés (demandes ou informations adressées aux parents ; synthèses d'activités ; outils de référence ; résumés de leçons ; poèmes et chansons à mémoriser ; anthologie personnelle de textes, ...)  - Relire pour vérifier la conformité orthographique.  - Manier le traitement de texte pour la mise en page de courts textes.    **Exemples et outils**  Activités permettant le perfectionnement des acquis de la maternelle (sûreté et vitesse).  Activités d’entraînement pour automatiser le tracé normé des lettres par un enseignement explicite de l’enseignant.    - Activités de copie : copie active, copie retournée, copie au verso, …  - En lien avec l’orthographe et le vocabulaire : activités de mémorisation de mots par la copie : copie différée et verbalisation des stratégies par les élèves.  - Tâches de copie et de mise en page des textes dans des situations variées : demandes ou informations adressées aux parents ; synthèses d’activités ; outils de références ; résumés de leçons ; poèmes ; chansons à mémoriser, … | Disparition une nouvelle fois de l'outil informatique  explicitations et démonstrations remplacées par entraînement pour automatiser  l'objectif d'une copie lisible a disparu, enlève du sens à la tâche de copie  disparition anthologie personnelle de textes, on nie la dimension de collection personnelle du lecteur en formation  r |
| **Produire des écrits en commençant à s’approprier une démarche (lien avec la lecture, le langage oral et l’étude de la langue)**  » Identification de caractéristiques propres à différents genres de textes.  » Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d’une démarche de production de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s’enchainent avec cohérence, écrire ces phrases  » Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d’accord, ponctuation, organisateurs du discours…).  » Mobilisation des outils à disposition dans la classe liés à l’étude de la langue.  **Exemples et ressource**s  Dans la continuité de ce qui a été pratiqué à l’école maternelle, dictée à l’adulte aussi longtemps que nécessaire pour les élèves peu autonomes pour écrire.  Situations quotidiennes pour des écrits courts intégrées aux séances d’apprentissage ;  écrits longs intégrés à des projets plus ambitieux moins fréquents. La variation sur la longueur peut être une variable différenciant les attentes selon l’aisance des élèves dans une même situation.  Variété de formes textuelles : récits, devinettes, poèmes et jeux poétiques, protocoles et comptes rendus d’expériences, règles de jeu, lettres, synthèses de leçons, questionnaires, réponses à des questions, courriels, contributions à des blogs, etc.  Situations d’écriture à partir de supports variés (début de texte à poursuivre, texte à détourner, photos à légender…).  Recherche collective des caractéristiques attendues du texte à produire.  Pratique du « brouillon » ou d’écrits intermédiaires.  Modalités de travail à deux (motivation mutuelle, aides).  écrits longs intégrés à des projets plus ambitieux moins fréquents. La variation sur la longueur peut être une variable différenciant les attentes selon l’aisance des élèves dans une même situation. | **Écrire des textes en commençant à s'approprier une démarche (lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue)**  Identifier les caractéristiques propres à différents genres ou formes de textes.  - Mettre en œuvre une démarche d’écriture de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s’enchaînent aveccohérence, écrire ces phrases (démarche progressive : d’abord guidée, puis autonome).  - Acquérir quelques connaissances sur la langue : mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours, ...  - Mobiliser des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue (affiches, cahiers, ouvrages, …).  **Exemples et outils**  Des écrits courts :  Un écrit court est un texte individuel d’élève, d’une à cinq ligne(s), rédigé dans le cadre d’une situation motivante. C'est un écrit porteur de sens, qui se suffit à lui-même. Un écrit court peut être une partie d’un écrit plus long.  Situations quotidiennes intégrées aux séances d’apprentissage et concernant toutes les disciplines : rédiger une phrase en réponse à une question, poser une question, élaborer une portion de texte ou un texte entier, rédiger une conclusion d’expérience ou d’un débat, formuler un avis ou un point de vue après une lecture.  Activités fréquentes d’écriture pour favoriser des automatismes : la phrase du jour, …     Écriture à partir de supports variés (début de texte à poursuivre, texte à détourner, photos à légender, ...).  Recherche collective des caractéristiques attendues du texte à écrire : contes, albums, récits (textes narratifs), lettres, textes poétiques, documentaires, débats (textes argumentatifs), comptes rendus d’expérience, affiches (textes informatifs), recettes, règles de jeu (textes injonctifs), etc.  Pratique du « brouillon » ou d’écrits intermédiaires (schéma, tableau, …).   Réflexion organisée sur le fonctionnement de la langue.  Variation des modalités de travail individuellement ou à deux (motivation mutuelle, aide, …).  Explicitation de sa démarche d’écriture à un pair.    - Des écrits longs intégrés à des projets plus ambitieux moins fréquents. Le projet d’écriture, conduit sur le long terme, fédère les élèves autour d’un produit final dont le destinataire ne sera plus le professeur mais un public lié au projet lui-même (livre numérique, concours de poésies ou de nouvelles, journal de classe, … | disparition de la dictée à l'adulte qui pourtant est nécessaire notamment pour certains élèves afin de les mettre en projet d'écriture  de nouveau automatismes  les activités ne développent pas des automatismes mais des compétences  les courriels et blogs font partis des formes textuelles variées |
| **Réviser et améliorer l’écrit qu’on a produit (lien avec l’étude de la langue)**  » Repérage de dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites…).  » Mobilisation des connaissances portant sur le genre d’écrit à produire et sur la langue.  » Vigilance orthographique, exercée d’abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue.  » Utilisation d’outils aidant à la correction: outils élaborés dans la classe, correcteur orthographique, guide de relecture.  **Exemples et ressources**  Activités permettant de s’habituer à intervenir sur des textes, notamment modifications de textes (enrichissement de phrases recours aux pronoms pour éviter les répétitions, changement ou ajout d’éléments…) d’abord effectuées de façon collective, notamment au moyen du TBI, puis individuelle ; modifications d’écrits réalisés sur traitement de texte.  Relecture à voix haute d’un texte par l’élève qui en est l’auteur ou par un pair.  Comparaison de textes produits en réponse à une même consigne.  Relectures ciblées (vérification d’un point précis d’orthographe ou de syntaxe travaillé en classe, du respect d’éléments de la consigne…).  Repérage des erreurs à l’aide du correcteur orthographique, une fois le texte rédigé. Élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire.  Relecture de son texte après un délai permettant de prendre de la distance. | **Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit (lien avec l'étude de la langue)**  Repérer des dysfonctionnements dans les textes écrits (omissions, incohérences, redites, ...) pour améliorer son écrit.   Mobiliser des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue.   Exercer une vigilance orthographique et mobiliser les acquisitions travaillées lors des leçons de grammaire, d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue.   Utiliser des outils aidant à la correction : outils élaborés dans la classe, guide de relecture, …  **Exemples et outils**  Activités d’entraînement et de manipulation en lien avec les leçons de grammaire afin de s’habituer à intervenir sur des textes : enrichissement de phrases, recours aux pronoms pour éviter les répétitions, changement ou ajout d’éléments d’abord effectuées de façon collective (pour discuter des formulations, pouvoir reformuler et verbaliser les stratégies) puis individuellement.  - Activités de réécriture en changeant le genre ou le nombre du sujet ou en changeant le temps de la conjugaison.    - Comparaison des textes produits en réponse à une même consigne.  - Relecture à haute voix d’un texte par l’enseignant, par l’élève qui en est l’auteur ou un pair.  - Relecture ciblée pour réinvestir un point précis d’orthographe, de grammaire ou de vocabulaire travaillé en classe.  - Élaboration de guides de relecture adaptés aux écrits à produire.  - Repérage des erreurs à l’aide du correcteur orthographique, une fois le texte corrigé. | la production écrite peut-être le support permettant de dégager et comprendre les règles de grammaire. Dans les ajustements une seule conception d'application de règles aux textes.  disparition correcteur orthographique  entraînements et automatisations liés aux leçons et non aux textes produits, éloigne du sens notamment les élèves les moins familiers de la culture écrite  de nouveau disparition des activités avec des supports numériques comme le TBI qui sont pourtant des outils précieux pour le collectif apprenant |
| **Repères de progressivité**  Quel que soit le niveau, la fréquence des situations d’écriture et la quantité des écrits produits, dans leur variété, sont gages de progrès. Au début du cycle, le temps que demande toute activité d’écriture pour de jeunes élèves non experts ne doit pas dissuader de lui donner toute sa place, tous les jours.  Au CP, la pratique guidée et contrôlée par le professeur doit permettre d’assurer une première maitrise des gestes d’écriture et des modalités efficaces de copie. La production de textes courts est alors articulée avec l’apprentissage de la lecture ; des textes d’appui, juste transformés sur quelques points, peuvent constituer de premières matrices pour une activité qui articule copie et production d’un texte neuf et cohérent. Le guidage du professeur est nécessaire pour l’élaboration de textes ; les échanges préparatoires sont constitutifs du travail du langage oral. L’aide apportée par la dictée à l’adulte reste indispensable pour nombre d’élèves.  Au CE1 et au CE2, la vigilance quant à l’activité graphique doit demeurer forte ; l’apprentissage de stratégies de copie performantes continue, en relation avec le travail de perfectionnement sur le code conduit en lecture et avec la mémorisation orthographique. La diversification des textes produits est liée à la diversité des situations offertes par l’ensemble des activités de la classe. C’est le travail « méthodologique » en continu sur le cycle, en interaction avec la lecture et l’étude de la langue, qui fera progresser les élèves alors que les activités dans lesquelles il s’insère apporteront la matière aux productions. Les occasions d’écrire très nombreuses devraient faire de cette pratique l’ordinaire de l’écolier. Celui-ci gagne à se représenter l’enjeu du texte, l’intérêt de son ou ses lecteur(s) pour s’engager dans la tâche (élaboration d’écrits en interaction avec la lecture pour donner envie de lire un livre, rédaction de synthèses partielles puis finale dans une séquenced’apprentissage pour se remémorer l’essentiel de ce qui est à savoir, pastiches pour amuser, exposé de « faits divers » arrivés dans l’école pour informer via le journal ou le blog de l’école, etc.). |  |  |
| **Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)**  Les élèves apprennent progressivement à pratiquer des observations, à entrer dans des réflexions organisées sur le fonctionnement de la langue pour commencer à acquérir les notions fondamentales d’un enseignement qui se poursuit jusqu’à la fin du collège.  Les objectifs essentiels de l’étude de la langue durant le cycle 2 sont liés à la lecture et à l’écriture. Les connaissances acquises permettent de traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques.  Les textes à lire et les projets d’écriture peuvent servir de supports à des rappels d’acquis ou à l’observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques) non encore travaillés. Dans tous les enseignements, les professeurs accueillent avec intérêt les remarques révélant une vigilance relative aux mots ou à d’autres formes linguistiques.  Les élèves sont conduits à centrer leur attention sur la forme de l’énoncé lui-même, à relativiser certains aspects sémantiques pour privilégier un regard sur la formation des mots (la morphologie) et sur les relations entre les mots (la syntaxe). L’enseignement de l’orthographe a pour référence les rectifications orthographiques publiées par le Journal officiel de la République française le 6 décembre 1990.  Outre les corpus, les textes à lire et les projets d'écriture peuvent également servir de supports à des rappels d'acquis ou à l'observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques) non encore travaillés. Dans tous les enseignements, les professeurs accueillent avec intérêt les remarques révélant une vigilance relative aux mots ou à d'autres formes linguistiques  L’étude de la langue s’appuie essentiellement sur des tâches de tri et de classement, donc de comparaison, des activités de manipulation d’énoncés (substitution, déplacement, ajout, suppression) à partir de corpus soigneusement constitués, afin d’établir des régularités. Les phénomènes irréguliers ou exceptionnels relèvent, s’ils sont fréquents dans l’usage, d’un effort de mémorisation.  Les connaissances se consolident dans des exercices et des situations de lecture et de production d’écrits. La mémoire a besoin d’être entretenue pour que les acquis constatés étape par étape se stabilisent dans le temps.  Des activités ritualisées fixent et accroissent les capacités de raisonnement sur des énoncés et l’application de procédures qui s’automatisent progressivement.  Des séances courtes et fréquentes sont donc le plus souvent préférables à une séance longue hebdomadaire. | **Étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)**  Les objectifs essentiels de l’étude de la langue au cycle 2 sont liés à la lecture et à l’écriture. Les connaissances acquises permettent de traiter des problèmes de compréhension et des problèmes orthographiques.  Dès le cycle 2, l’enseignement de la langue est mené de manière structurée et progressive : la leçon de grammaire et de vocabulaire (découverte par l’élève d’une notion grammaticale ou d’un mot, de son sens, éventuellement de son histoire) doit être pratiquée dans le cadre de séances régulières qui leur sont spécifiquement consacrées. Les élèves y apprennent progressivement à pratiquer des observations et à se repérer dans la phrase. Ils prennent conscience du fonctionnement de la langue pour en acquérir les notions fondamentales.  L’étude de la langue s’appuie sur l’observation et la manipulation d’énoncés oraux et écrits issus de corpus soigneusement constitués. C’est à partir de ces activités qu’il convient de structurer les apprentissages et de formuler des règles. Une dernière phase consiste à automatiser et mémoriser les compétences acquises. S’ils sont fréquents dans l’usage, les phénomènes irréguliers doivent être mémorisés.  Outre les corpus, les textes à lire et les projets d'écriture peuvent également servir de supports à des rappels d'acquis ou à l'observation de faits de langue (orthographiques, lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques) non encore travaillés. Dans tous les enseignements, les professeurs accueillent avec intérêt les remarques révélant une vigilance relative aux mots ou à d'autres formes linguistiques  Les connaissances se consolident dans des exercices réguliers et répétés et des situations de lecture et d’écriture. La mémoire a besoin d'être entretenue pour que les acquis constatés étape après étape se stabilisent dans le temps et deviennent automatisés, facilités par des exercices de copie et de dictée.  Des activités ritualisées fixent et accroissent les capacités de raisonnement sur des énoncés et l'application de procédures qui s’automatisent progressivement. | de nouvelles conceptions étapiste, pourtant tout apprentissage linguistique se construit dans la pratique de la langue elle-même, cela vaut aussi pour la langue écrite. Les compétences se construisent dans des allers retours entre productions et règles comprises progressivement.  automatisation et mémorisation  en 2016 l'élève est acteur (tri, classements, comparaisons...), dans les ajustements il observe.  de nouveau répétition et automatisation  insistance sur copie et dictée |
| **Attendus de fin de cycle**  » Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés.  » Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d’une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d’autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d’un groupe nominal comportant au plus un adjectif).  » Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s’exprimer à l’oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits. | **Attendus de fin de cycle**  » Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés.  » Raisonner pour réaliser les accords dans le  groupe nominal d’une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d’autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d’un groupe nominal comportant au plus un adjectif).  » Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s’exprimer à l’oral, pour mieux comprendre des mots et des textes. | Suppression de la possibilité d'agir sur le texte |
| **Maitriser les relations entre l’oral et l’écrit (lien avec la lecture)**  » Correspondances graphophonologiques.  » Valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) selon le contexte.  » Composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im).  **Exemples et ressources**  Activités liées à l’apprentissage de la lecture et de l’écriture au CP, régulières voire rituelles tout au long du cycle, au moins pour les élèves les plus fragiles au CE2.  Nombreux retours sur les « leçons » antérieures, rebrassage des acquis.  Élaboration de listes qui rapprochent des mots, de tableaux qui classent en fonction des relations graphèmes / phonèmes pour favoriser la mémorisation.  Activation de la remémoration par de courtes et fréquentes dictées de syllabes ou de mots | **Passer de l’oral à l’écrit (lien avec la lecture)**  Connaître - les correspondances graphophonologiques.  - la valeur sonore de certaines lettres (s - c - g) selon le contexte.  - la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im).    **Exemples et outils**  Exercices réguliers d’observation, de manipulation des faits de langue.  Élaboration de listes de mots.  Pratique quotidienne de dictées de syllabes et de mots.  Rituels fondés sur la répétition et la récurrence pour mémoriser les leçons antérieures et automatiser les acquis. | L'idée de temps pour apprendre disparaît  rigidité du cadre  prédominance de l'automatisation différente de conforter des compétences |
| **Mémoriser et se remémorer l’orthographe de mots fréquents et de mots irréguliers dont le sens est connu (lien avec l’écriture)**  » Vocabulaire des activités scolaires et vocabulaire spécialisé lié aux apprentissages disciplinaires.  » Séries de mots (mots relevant d’un même champ lexical ; séries correspondant à des familles de mots ; séries regroupant des mots ayant une analogie morphologique…).  » Mots invariables.  **Exemples et ressources**  Activités concourant à la mémorisation (copie; analyse et épellation de mots puis écriture sans voir le modèle ; reconstitution de mots à partir de syllabes ; etc.).  Interrogations rapides régulières permettant de vérifier l’ancrage en mémoire.  En lien avec les apprentissages de tous les enseignements, repérage et tri de mots selon des critères variés ; mémorisation des mots des lexiques spécialisés (noms des nombres dès le CP) ; révision par la mobilisation et le brassage des mêmes mots dans des listes différentes. Exercice de la vigilance orthographique dans toutes les activités d’écriture ; correction avec échanges au sein d’une « doublette ».  Dans toute situation d’écriture, les élèves devraient bénéficier d’un temps ménagé pour la relecture et la correction avec consignes éventuellement.  Au CE, conservation et utilisation des outils constitués au CP, et enrichissements. | **Construire le lexique**  Mobiliser des mots en fonction des lectures et des activités conduites, pour mieux parler, mieux comprendre, mieux écrire.  - Savoir trouver des synonymes, des antonymes, des mots de la même famille lexicale, sans que ces notions ne constituent des objets d’apprentissage.  - Percevoir les registres familiers, courant, soutenu.  - Être capable de consulter un dictionnaire et de se repérer dans un article, sur papier ou en version numérique.  **Exemples et outils**  Observation à partir d’exemples proposés par l’enseignant ou appartenant aux textes lus. Constitution de fiches, carnets, affiches murales, …  Activités fréquentes pour développer l’enrichissement lexical (et culturel) et la notion de plaisir : découverte d’un mot, de sa singularité, ses sonorités, sa graphie, sa formation, …  Manipulation ludique de préfixes et suffixes pour construire des mots.  Mémorisation de mots par la récitation de textes et le réinvestissement. |  |
| **Identifier les principaux constituants d’une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique (de quoi on parle, ce qu’on en dit)** » Identification du groupe nominal.  » Identification du verbe (connaissance des propriétés permettant de l’identifier).  » Classes de mots : noms – verbes – déterminants – adjectifs – pronoms (en position sujet) – mots invariables.  » Phrases affirmatives et négatives (notamment, transformations liées à l’identification du verbe). » Ponctuation de fin de phrases ; signes du discours rapporté.  **Exemples et ressources**  Activités relevant du domaine de la «grammaire» d’abord largement implicites et pratiquées en lien avec la lecture et l’écriture (le travail de compréhension de la phrase effectué au CP conduit à identifier de qui ou de quoi l’on parle et ce qui en est dit ; la lecture à voix haute permet aussi de « saisir » l’unité de la phrase). Activités de manipulations de phrases, de tris, de classements débouchant sur la catégorisation de faits de langue et sur le métalangage grammatical, après un temps significatif de familiarisation avec l’objet étudié.  Exercices pour fixer les acquis et mobilisation explicite de ces acquis (notamment les « mots de la grammaire ») dans l’ensemble des échanges pratiqués pour résoudre des problèmes de lecture, d’écriture, d’orthographe. | **S’initier à l’orthographe lexicale**  Mémoriser l’orthographe du lexique le plus couramment employé :  - vocabulaire des activités scolaires et des domaines disciplinaires ;  - vocabulaire de l’univers familier à l’élève : maison, famille, jeu, vie quotidienne, sensations, sentiments.  - Mémoriser les principaux mots invariables.  - Être capable de regrouper des mots par séries (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques).  **Exemple et outils**  Activités en lien avec les apprentissages de tous les enseignements.  Activités de repérage, de tri et d’analyse des mots selon des critères variés : champ lexical, familles de mots, analogie morphologique, mots invariables.  Épellation de mots.  Activités ritualisées de copie de mots, de phrases, de textes courts (de 2 à 5 lignes). Exercices d’entraînement et de réinvestissement afin d’en mémoriser l’orthographe | Distinction entre orthographe lexicale et grammaticale, savoirs plus morcelés qu'en 2016 où l'approche était dynamique et reposait sur les relations entre les éléments et les mots  **S'initier à l'orthographe lexicale** renvoie à **identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d'utilisation ; s'en servir pour mieux comprendre (lien avec la lecture et l'écriture)**  il manque la dimension de relation entre les mots et un travail dynamique de cette relation  ex travailler familles de mots et dérivations (préfixe, suffixe) |
| **Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques, d’accord essentiellement (lien avec l’écriture)**  » Compréhension que des éléments de la phrase fonctionnent ensemble (groupe nominal) ; compréhension de la notion de « chaine d’accords» pour déterminant/ nom/adjectif (variation singulier/pluriel en priorité; variation masculin/féminin).  » Compréhension qu’écrire ne consiste pas seulement à coder des sons.  » Relation sujet - verbe (identification dans des situations simples).  » Notions de singulier et pluriel; de masculin et féminin.  » Marques d’accord pour les noms et adjectifs : nombre (-s) et genre (-e).  » Découverte en lien avec les activités d’oral et de lexique d’autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/- aux…) et d’autres marques du féminin quand elles s’entendent dans les noms (lecteur/ lectrice…) et les adjectifs (joyeux/joyeuse…).  » Marque de pluriel pour les verbes à la 3e personne (-nt).  **Exemples et ressources**  Exploration de la langue.  Repérage d’analogies conduisant à l’élaboration de listes, à la collecte de mots ou de groupes de mots voire de phrases.  Premiers raisonnements sur la langue dans le cadre de débats entre élèves sur leurs «trouvailles», de justifications qu’ils donnent à leurs propositions.  Utilisation des listes constituées comme références pour la production d’écrits (utilisation des occurrences relevées en copie littérale ou comme modèles pour faire comme…).  Activités de classements et d’analyses permettant de dégager des régularités voire des « règles ».  Si les élèves ne disposent pas d’un manuel de référence, constitution d’une mémoire écrite organisée (fiches complétées au cours de l’année, affichage…), cet outil étant utilisé dans les activités de production d’écrits.  Activités diverses – dont des dictées courtes sous une variété de formes suivies de l’examen collectif des problèmes d’orthographe rencontrés– pratiquées de manière rituelle (c’est-à-dire fréquemment et selon des modalités récurrentes) permettant aux élèves d’intégrer les règles et leurs procédures d’application, en faisant exercer les raisonnements adaptés sur des phrases progressivement plus complexes. | **Se repérer dans la phrase simple**  - Identifier la phrase, en distinguer les principaux constituants et les hiérarchiser.  - Reconnaître les principaux constituants de la phrase : - le sujet ; - le verbe (connaissance des propriétés permettant de l'identifier) ; - les compléments, sans distinction.  - Différencier les principales classes de mots : - le nom, - le déterminant, - l’adjectif qualificatif, - le verbe, - le pronom sujet, - les mots invariables.  - Reconnaître le groupe nominal.  - Reconnaître les trois types de phrases : déclaratives, interrogatives et impératives. - Reconnaître les formes négative et exclamative et savoir effectuer des transformations. - Utiliser la ponctuation de fin de phrase ( ! ?) et les signes du discours rapporté (« »)  - Être capable de mobiliser les « mots de la grammaire » pour résoudre des problèmes d’orthographe, d’écriture et de lecture  **Exemples et outils**  Activités ritualisées pour l’identification de la phrase simple en s’appuyant sur :  - la ponctuation : point et majuscule ;  - des questions : De quoi parle-t-on ? Qu’est-ce qu’on en dit ? ;  - la lecture à voix haute pour saisir l’unité de sens  Activités de manipulations, de tris, de classements de phrases, de groupes de mots pour apprendre à se repérer dans la phrase. Activités d’écriture, jeux, pour reconnaître les classes de mots, construire des groupes nominaux, des phrases simples    Exercices réguliers et récurrents d’entraînement, à l’oral et à l’écrit, et de réinvestissement pour permettre d’automatiser les mécanismes en cours d’acquisition | Renvoie à **identifier les principaux constituants d'une phrase simple en relation avec sa cohérence sémantique (de quoi on parle, ce qu'on dit)**  en 2016 on part du sens de la phrase pour identifier les composants  ajustements approche morcelée, reconnaître et nommer |
| **Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes (lien avec l’écriture)**  » Familiarisation avec l’indicatif présent, imparfait et futur des verbes être, avoir, faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre et des verbes dont l’infinitif se termine par –ER. » Mémorisation des formes les plus fréquentes (troisième personne du singulier et du pluriel).  » Compréhension de la construction de la forme conjuguée du verbe (radical ; terminaison).  » Mémorisation de marques régulières liées à des personnes (-ons, -ez, -nt).  » Infinitif ; participe passé.  » Notions de temps simples et temps composés ; formation du passé composé.  » Notions de marques liées au temps (imparfait et futur en particulier).  » Mémorisation des verbes être et avoir au présent, à l’imparfait et au futur.  » Homophones : les formes verbales a / est/ ont/ sont distinguées des homophones (à / et / on / son).  **Exemples et ressources**  Activités orales de transformation de phrases en fonction de variations du temps (lien avec le travail sur la chronologie au début du cycle) et repérage des mots affectés par ces variations, préalables aux observations portant sur l’écrit. Classement de formes verbales avant leur désignation ; repérage de régularités.  Élaboration progressive de « tableaux de conjugaison ».  Exercices, « jeux » (de type loto par exemple) pour fixer la mémorisation et activer régulièrement la remémoration.  Activités nombreuses et fréquentes de résolution de problèmes relatifs aux formes verbales, dans les dictées à visée d’entrainement et dans les écrits du quotidien ; pratique régulière de la justification des choix avec emploi du métalangage approprié. | **Maîtriser l’orthographe grammaticale de base**  Comprendre  - le fonctionnement du groupe nominal dans la phrase ;  - la notion de « chaîne d’accords » pour déterminant / nom / adjectif (singulier / pluriel ; masculin / féminin).    Utiliser  - des marques d’accord pour les noms et adjectifs épithètes : nombre (-s) et genre (-e) ;  - d’autres formes de pluriel (-ail/-aux ; -al/aux…)  - des marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (lecteur / lectrice, ...) et les adjectifs (joyeux / joyeuse, ...).  - Identifier la relation sujet - verbe (identification dans des situations simples).  - Identifier le radical et la terminaison. - Trouver l’infinitif d’un verbe conjugué.    Mémoriser le présent, l’imparfait, le futur, le passé composé pour :  - être et avoir ;  - les verbes du 1er groupe ;  - les verbes irréguliers du 3ème groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre).    Distinguer temps simples et temps composés.  **Exemples et outils**  Activités ritualisées d’observation, de manipulation, de structuration et formulation de règles à partir des régularités (accords, conjugaisons)  Élaboration d’outils individuels et collectifs : fiches complétées au cours de l’année, affichage, …  Échanges ou débats autour des collectes réalisées, afin de construire une conscience orthographique.  Prolongement de la leçon de grammaire et d’orthographe par des activités d’écriture.    Pratique quotidienne de la dictée : elle permet de se concentrer exclusivement sur la réflexion logique et la vigilance orthographique et de travailler des compétences précises identifiées et annoncées par le professeur.  Différentes formes de dictée : auto-dictée, dictée de mots ou de phrases préparées, dictée raisonnée, …  Correction avec échanges au sein d’un binôme ou d’un petit groupe d’élèves (justification des choix).  Activités de substitution d’un temps à un autre.  Élaboration progressive de « tableaux de conjugaison ».  Mise en situation de résolution de problèmes orthographiques et justification des choix. | **Maîtriser l’orthographe grammaticale de bas r**envoie à **Raisonner pour résoudre des problèmes orthographiques, d’accord essentiellement (lien avec l’écriture)**  et  **Comprendre comment se forment les verbes et orthographier les formes verbales les plus fréquentes (lien avec l’écriture)**  pas la même démarche : en 2016 comprendre,  ajustements identifié. Pas une conception dynamique de l'apprentissage.  ex : « construction de la forme conjuguée du verbe » devient « identifier le radical et la terminaison » |
| **Identifier des relations entre les mots, entre les mots et leur contexte d’utilisation ; s’en servir pour mieux comprendre (lien avec la lecture et l’écriture)**  » Familles de mots et dérivation (préfixe, suffixe).  » Catégorisation et relations entre termes génériques et termes spécifiques.  » Synonymie ; antonymie (contraires) pouradjectifs et verbes.  » Polysémie ; relation avec les contextes d’emploi.  » Sens propre ; sens figuré.  » Registres familier, courant, soutenu (lien avec enseignement moral et civique). Ces notions ne sont pas enseignées en tant que telles ; elles constituent les références qui servent à repérer des formes de relation entre les mots auxquelles les élèves sont initiés parce qu’ils ont à les mobiliser pour mieux comprendre, mieux parler, mieux écrire.  **Exemples et ressources**  Mots travaillés découverts en contexte. Réflexion sur les mots et leurs relations telle que commencée en maternelle, continuée au CP : constitution de listes traduisant les liens relevés. Réflexion en lien avec la lecture quand les élèves achoppent sur des mots inconnus (constitution du mot, ressemblances avec d’autres ; hypothèse sur le sens dans le contexte ; identification d’un registre inhabituel ; etc.) ou rencontrent des mots qu’ils connaissent avec une autre acception que la plus usuelle.  Séances spécifiques de mise en ordre de ce premier savoir aboutissant aux « étiquettes savantes ».  Synthèses de ces phases réflexives et structurantes complétées d’exemples issus des lectures ou des apprentissages.  Utilisation des catégories dès qu’elles sont identifiées, dans des échanges, voire des débats, pour justifier des analyses, des points de vue. Manipulation ludique de préfixes et suffixes pour « inventer » des mots ; vérification de leur existence dans le dictionnaire |  |  |
| **Étendre ses connaissances lexicales, mémoriser et réutiliser des mots nouvellement appris (lien avec l’expression orale et écrite)**  » Définition d’un mot ; compréhension d’un article de dictionnaire.  » Mobilisation de mots « nouveaux » en situation d’écriture avec appui éventuel sur des outils.  **Exemples et ressources**  Collecte de mots encouragée ; exploitation des relations entre les mots pour relier les mots découverts à d’autres mots nouveaux, pour les intégrer à des « catégories ».  Pratique de formes de groupements différents pour les mêmes stocks de mots pour favoriser leur brassage, leur activation, leur mémorisation. Utilisation du dictionnaire dès le CE1 ; usage des formes électroniques encouragé.  Le travail sur la compréhension d’articles du dictionnaire ressortit autant de la lecture que de l’étude de la langue. |  |  |
| **Repères de progressivité**  Plusieurs phases de travail sont requises pour installer solidement les premières connaissances sur la langue, de l’approche intuitive à la structuration qui est souvent associée à la désignation et suivie d’activités concourant à la mémorisation et, surtout, à l’entrainement à l’utilisation correcte desconnaissances acquises. Au CP, en relation avec les autres composantes de l’enseignement de français, on privilégiera l’approche intuitive : » en s’appuyant beaucoup sur l’oral : les élèves sont rendus attentifs à l’ordre des mots ; des jeux avec le langage et des transformations permettent de manier les formes verbales (changements de temps, de personnes) et les variations liées au nombre et au genre, de telle façon que la vigilance des élèves soit attirée sur les changements qui s’entendent ; » en exploitant toutes les observations portant sur la forme des mots et leurs variations : compte tenu des exigences des activités de décodage en lecture, la sensibilité des élèves aux « lettres qui ne s’entendent pas » en fin de mots est très forte (variations en genre et en nombre essentiellement); des relevés de mots ou de groupes de mots sont effectués et une première catégorisation établie, fondée sur des raisonnements par analogie. Alors employés par le professeur, les termes spécifiques qualifiant ces catégories (pluriel/singulier – féminin/masculin – verbe, nom, adjectif) ne sont pas exigés des élèves ; » dans les activités de lecture et de production d’écrits, en recueillant toutes les observations sur la ponctuation, sur la forme des phrases et en exploitant toutes les occasions de réflexion sur des mots nouveaux, sur des usages particuliers de mots connus, sur les relations qui peuvent être faites entre certains mots et d’autres déjà vus, etc.  Au CP, l’accent est mis sur le mot (sens et forme) et sur l’observation de variations ; le raisonnement par analogie est fortement mobilisé ; des régularités sont identifiées (marques d’accord, formes verbales). Les élèves manipulent à l’oral les formes verbales en relation avec la structuration du temps (présent, passé, futur). Ils découvrent des régularités à l’écrit et mémorisent quelques formes conjuguées avant d’entrer dans leur étude formelle, notamment pour les verbes avoir et être.  Au CE1 et au CE2, le moment est venu de structurer, de faire pratiquer des comparaisons qui débouchent sur des analyses, d’en tirer des conclusions qui sont formalisées et dont les conséquences pour l’écriture et la lecture sont identifiées, d’apporter les mots du langage spécialisé et de veiller à leur utilisation par les élèves, d’aménager les conditions d’exercice, de mémorisation, d’entrainement et de réemploi pour consolider les acquisitions. L’étude systématique du verbe, du nom et du repérage du sujet dans des situations simples, la construction de quelques temps du verbe (présent, imparfait, futur ; passé composé) pour les verbes les plus fréquents et la mémorisation des formes verbales requièrent du temps et des reprises à intervalles réguliers. L’approche intuitive prévaut encore pour d’autres faits de langue qui seront étudiés dans le cycle suivant, notamment la détermination du nom et les compléments.  Les élèves identifient, mémorisent et apprennent à écrire en situation des formes verbales affectant les verbes les plus fréquents, aux personnes les plus utilisées ; ils découvrent la distinction entre temps simples et temps composés et comprennent la formation des temps composés en étudiant le passé composé. L’attention aux terminaisons qui ne s’entendent pas mais qui servent à marquer le pluriel ou le féminin est constamment stimulée.  Le travail sur le lexique continue, d’une part pour étendre le vocabulaire compris et utilisé et, d’autre part, pour structurer les relations entre les mots. Les phénomènes linguistiques explorés (dérivation, polysémie, synonymie…) sont abordés à cette fin, et non pas étudiés pour eux-mêmes ; leur dénomination n’est pas requise des élèves.  Dès le CE2, des activités de comparaison de phrases entre le français et la langue vivante étudiée aiguisent la vigilance des élèves sur l’ordre des mots, la nature de certaines marques, l’existence ou non de chaines d’accord. L’exercice de ces comparaisons débouche sur la formalisation des écarts, et sur la mémorisation de ce qui est spécifique de chacune des deux langues. |  | Ont disparu |
| **Croisements entre enseignements**  Les activités langagières sont constitutives de toutes les séances d’apprentissage et de tous les moments de vie collective qui permettent, par leur répétition, un véritable entrainement si l’attention des élèves est mobilisée sur le versant langagier ou linguistique de la séance.  Les activités d’oral, de lecture, d’écriture sont intégrées dans l’ensemble des enseignements quotidiennement  Le langage oral trouve à se développer dans les dialogues didactiques, dans les débats de savoirs ou d’interprétation (à propos de textes ou d’images), dans les comptes rendus, dans les discussions à visée philosophique (lien avec l’enseignement moral et civique)…  Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l’emploi d’un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.  Tout enseignement ou apprentissage est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes et d’illustrations associées, donnés sur supports traditionnels ou numériques. En écriture, au moins une séance quotidienne devrait donner lieu à une production d’écrit (élaboration d’un propos et rédaction).  L’apprentissage d’une langue vivante est l’occasion de procéder à des comparaisons du fonctionnement linguistique avec le français, mais aussi d’expliciter des savoir-faire également utiles en français (écouter pour comprendre ; comparer des mots pour inférer le sens ; …).  Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s’inscrivent dans la durée peuvent associer les activités langagières, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d’éducation artistique et culturelle) et / ou d’autres enseignements: par exemple, des projets d’écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des projets d’exposition commentée rendant compte d’une étude particulière incluant une sortie (par exemple à la découverte de l’environnement proche, en lien avec l’enseignement Questionner le monde) et des recherches documentaires… | **Croisements entre enseignements**  La pratique de la langue, orale et écrite, est constitutive de toutes les séances d’apprentissage et de tous les moments de vie collective. Par la répétition, elle permet un véritable entraînement.  Les activités d’oral, de lecture, d’écriture sont quotidiennement intégrées dans l’ensemble des enseignements  Le langage oral trouve à se développer dans les échanges, dans les débats (à propos de textes ou d’images), dans les comptes rendus, dans les discussions réglées (lien avec l’enseignement moral et civique), …  Il peut également être travaillé en éducation physique et sportive, qui nécessite l’emploi d’un vocabulaire adapté et précis pour décrire les actions réalisées et pour échanger entre partenaires.  Tout enseignement ou apprentissage est susceptible de donner à lire et à écrire. En lecture, les supports peuvent consister en textes continus ou en documents constitués de textes et d’illustrations associées, donnés sur supports traditionnels ou numériques. En écriture, au moins une séance quotidienne doit donner lieu à un écrit (élaboration d’un propos et rédaction).  L’apprentissage d’une langue vivante est l’occasion de procéder à des comparaisons de son fonctionnement linguistique avec celui du français, mais aussi d’expliciter des savoir-faire utiles en français (écouter pour comprendre, comparer des mots pour inférer le sens, …).  Sur les trois années du cycle, des projets ambitieux qui s’inscrivent dans la durée peuvent associer la lecture, l’expression orale et / ou écrite, les pratiques artistiques (notamment dans le cadre du parcours d’éducation artistique et culturelle) et / ou d’autres enseignements : par exemple, des projets d’écriture avec édition du texte incluant des illustrations, des projets de mise en voix (parlée et chantée) de textes en français et dans la langue étudiée, des comptes rendus (sous différents formats : affiche, exposition commentée, …) de sorties ou de voyages (par exemple à la découverte de l’environnement proche, en lien avec l’enseignement « Questionner le monde ») et des recherches documentaires. | constante de remplacer production d'écrit par écrit |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |